

Chaville

N° 96
FÉVRIER 2012

M a g a z i n e



ACCOMPAGNER LES JEUNES
INTERVIEW DE MICHEL BÈS

RENCONTRES CHAVILLOISES
LA MUNICIPALITÉ À L'ÉCOUTE

SAINT-VALENTIN
OU S'EMBRASSER À CHAVILLE ?

www.ville-chaville.fr

6. À la Une

Les vœux du maire à l'Atrium

Retour en images

8. Qualité de la Ville

Rencontres chavilloises

La municipalité à l'écoute

Zoom sur

Le déploiement de la fibre optique à Chaville

12. Vivre ensemble à Chaville

Interview de Michel Bès

"Accompagner les jeunes"

18. Culture / Art de vivre

Café du Forum

Un nouveau regard sur la douleur avec le Dr Claire Vulser-Cristofini

20. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

22. Sport et Santé

Zoom sur

Chaville Athlétisme

24. Initiatives

26. Enfance / Scolaire

Assistantes maternelles agréées

Un mode de garde "familial"

28. Entreprendre à Chaville

30. Grand Paris Seine Ouest

32. Citoyenneté

36. Vie pratique

38. Tribunes

40. Agenda



Les vœux de Jean-Jacques Guillet

"J'ai confiance dans un avenir qui se construit dans le partenariat".



Les jeunes Chavillois

vous font partager leurs "bons plans".



Spécial Saint-Valentin

où s'embrasser à Chaville ?



Ne manquez pas l'exposition

des photographies de Catherine Rotulo,

du 1^{er} au 20 février, à l'Atrium.



Le Ballet de l'Opéra de Paris

sur la scène de l'Atrium



Jean-Jacques GUILLET

Maire de Chaville
Vice-président de la Communauté
d'agglomération Grand Paris Seine Ouest

Chers Chavillois, chers Chavillois,

Ce fut une grande joie pour moi d'accueillir, entouré de l'ensemble des élus de la ville, un bon millier de Chavillois, à la traditionnelle réception des vœux de la Municipalité qui se déroulait le 14 janvier à l'Atrium.

Faisant le point sur les nombreux projets en cours, j'eus ainsi l'occasion d'évoquer l'avancement de la réalisation de l'aménagement du centre-ville, avec la réhabilitation du Monoprix, le déplacement de la pharmacie et le début de la construction, à l'automne 2012 de la nouvelle MJC.

La présence de nombreuses personnalités m'a également permis de souligner que l'action menée par la Municipalité s'accomplissait dans une volonté de partenariat. Que ce soit avec l'État, pour la sécurité, le Conseil général, pour la voirie départementale, la Communauté d'agglomération, pour le centre-ville, le Conservatoire, l'éclairage public, les espaces verts et la voirie communale. Ce partenariat est particulièrement vivant et porte ses fruits. Il se développe également avec les villes voisines.

C'est le cas avec Sèvres et Ville-d'Avray pour la coopération culturelle et les actions en faveur des seniors. Dans un même bassin de vie, qui, dans le passé, a permis la réalisation d'un hôpital et d'une maison de retraite intercommunales, ce rapprochement est de bon sens. Il en est de même avec Viroflay et Vélizy-Villacoublay dont ne nous sépare que l'appartenance respective à deux départements différents. La réalisation des travaux rue de Jouy, avec Viroflay, est significative d'une volonté commune des deux villes. Le souhait de Vélizy-Villacoublay, que nous soutenons, de rejoindre notre Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, illustre notre ambition de mieux appréhender ensemble les problèmes du quartier de l'Ursine.

Le partenariat s'exerce également à l'échelle de la commune où nous avons,

avec les associations locales, qu'elles soient culturelles, sociales ou sportives, développé considérablement la transversalité, améliorant ainsi la proximité. Les jeunes sont les premiers à en bénéficier, de même que les personnes à mobilité réduite.

Quelques jours après cette réception de la population, c'est devant les acteurs économiques de Chaville, chefs d'entreprise, professions libérales, artisans et commerçants que je me suis réjoui de la modernisation de la ville qui était en train de s'opérer. Avec l'arrivée de la fibre optique, à laquelle l'ensemble des Chavillois seront raccordés d'ici deux ans, ce sont de nouveaux modes de vie et de travail qui vont apparaître. Quant aux commerces, le soutien de la ville et du FISAC, associés à la nouvelle attractivité de la ville, commencent à produire leurs effets bénéfiques, tant dans l'amélioration et l'esthétique des devantures que par l'apparition de nouvelles enseignes. Le renouvellement et le léger accroissement de la population chavilloise sont également un atout important pour la ville et son animation. La politique menée en faveur de l'enfance, avec l'augmentation du potentiel des accueils de loisirs et la création de micro-crèches vient dès maintenant l'accompagner.

Enfin, respectant les engagements de la Municipalité, j'ai eu l'occasion lors de ces manifestations de début d'année, de confirmer une nouvelle baisse des taux de fiscalité de 5 % en 2012. C'est un effort important que nous poursuivons ainsi, sur lequel je reviendrai lors du vote du budget communal.

Avec mes sentiments dévoués.

VŒUX DU MAIRE JEAN-JACQUES GUILLET

“J’AI CONFIANCE DANS UN AVENIR QUI SE CONSTRUIT DANS LE PARTENARIAT”

Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, présentait ses vœux à la population au centre culturel de l’Atrium, samedi 14 janvier dernier, en présence de nombreuses personnalités. Ce traditionnel rendez-vous de début d’année, “moment privilégié entre la municipalité et les Chavillois”, a été l’occasion de partager des galettes géantes préparées par les artisans boulangers-pâtisseries de la commune. Au cours de son allocution, Jean-Jacques Guillet a mis l’accent sur les partenariats que Chaville entretient à différentes échelles – État, département, Communauté d’agglomération, villes voisines, institutions et associations locales. “Ce travail de transversalité et de proximité permet à Chaville de progresser sur le plan des équipements, de l’animation, de la vie locale et des finances.” Le maire a par ailleurs confirmé la baisse des taux de fiscalité locale de 5 % en 2012, dans la même proportion qu’en 2011.

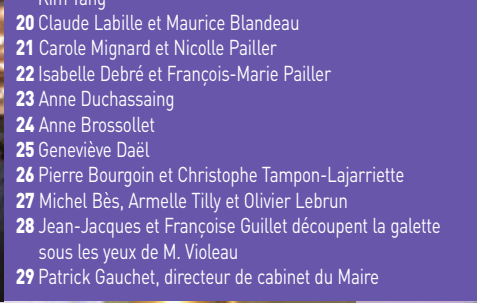
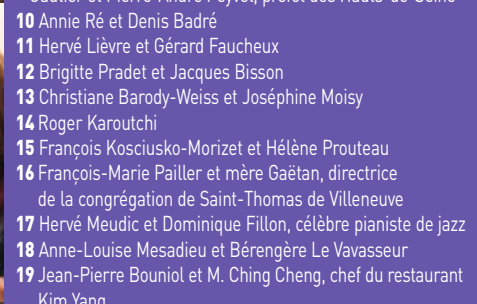


16 Jean-Pierre Bouniol, conseiller municipal
17 Marie-Odile Grandchamp, maire adjoint
18 Hervé Lièvre, premier maire adjoint
19 Annie Ré, maire adjoint 20 François-Marie Pailler, maire adjoint 21 Christiane Barody-Weiss, conseillère générale du canton de Chaville, maire de Marnes-la-Coquette 22 Joël Loison, maire de Vélizy-Villacoublay, conseiller général des Yvelines 23 Armelle Tilly, maire adjoint 24 Pierre-André Peyvel, préfet des Hauts-de-Seine 25 Anne Duchassaing, conseiller municipal 26 Bérengère Le Vasseur, conseiller municipal 27 Pierre Bourgoïn, directeur général de l’Office Habitat 92 28 Isabelle Debré, sénateur des Hauts-de-Seine 29 Brigitte Pradet, conseiller municipal 30 Jean Levain, conseiller municipal 31 Bernard Boulloc, sous-préfet d’Antony 32 Anne Brossollet, conseiller municipal 33 Jacques Rivier, conseiller municipal 34 Hélène Prouteau, maire adjoint 35 Anne-Louise Mesadieu, conseiller municipal 36 Jacques Bisson, conseiller municipal 37 Gilles Cothenet, conseiller municipal 38 Jean-Pierre Cardin, conseiller municipal 39 Maurice Blandeau, conseiller municipal 40 Geneviève Daël, maire adjoint 41 Pierre de Saint-Sernin, conseiller municipal

1 Daniel Goupillat, président de la Chambre des métiers et de l’artisanat des Hauts-de-Seine 2 Christophe Tampon-Lajarriette, maire adjoint 3 Pierre-Christophe Baguet, député-maire de Boulogne-Billancourt, président de la Communauté d’agglomération Grand Paris Seine Ouest 4 Jacques Gautier, sénateur-maire de Garches, président de la Communauté d’agglomération Cœur de Seine 5 Hervé Marseille, sénateur-maire de Meudon 6 Patrick Devedjian, président du Conseil général des Hauts-de-Seine, député des Hauts-de-Seine 7 Jean-Jacques Guillet 8 André Santini, ancien ministre, député-maire d’Issy-les-Moulineaux 9 François Kosciusko-Morizet, maire de Sèvres 10 Olivier Lebrun, maire de Viroflay, conseiller général des Yvelines 11 Denis Badré, maire de Ville-d’Avray, sénateur honoraire 12 Michel Bès, maire adjoint 13 Claude Labille, conseiller municipal 14 Thierry Besançon, conseiller municipal 15 Hubert Panissal, conseiller municipal



- 1 Jean-Jacques Guillet, lors de son allocution
- 2 Hervé Marseille et André Santini
- 3 Patrick Devedjian accueilli par Jean-Jacques Guillet et son épouse Françoise
- 4 Pierre-André Peyvel et la commissaire Fanélie Raverot
- 5 Marie-Odile Grandchamp, Maurice Blandeau, Jacques Bisson et Gilles Cothenet
- 6 Pierre-Christophe Bague et Françoise Guillet
- 7 Christian Camara, directeur général des services de GPSO, Michel Bès et Adeline Baumgartner, directrice générale des services de Chaville
- 8 Pierre de Saint-Sernin et Jean-Pierre Cardin
- 9 Jean-Jacques et Françoise Guillet accueillent Jacques Gautier et Pierre-André Peyvel, préfet des Hauts-de-Seine
- 10 Annie Ré et Denis Badré
- 11 Hervé Lièvre et Gérard Faucheu
- 12 Brigitte Pradet et Jacques Bisson
- 13 Christiane Barody-Weiss et Joséphine Moisy
- 14 Roger Karoutchi
- 15 François Kosciusko-Morizet et Hélène Prouteau
- 16 François-Marie Pailler et mère Gaëtan, directrice de la congrégation de Saint-Thomas de Villeneuve
- 17 Hervé Meudic et Dominique Fillon, célèbre pianiste de jazz
- 18 Anne-Louise Mesadieu et Bérengère Le Vavasseur
- 19 Jean-Pierre Bouniol et M. Ching Cheng, chef du restaurant Kim Yang
- 20 Claude Labille et Maurice Blandeau
- 21 Carole Mignard et Nicolle Pailler
- 22 Isabelle Debré et François-Marie Pailler
- 23 Anne Duchassaing
- 24 Anne Brossollet
- 25 Geneviève Daël
- 26 Pierre Bourgoïn et Christophe Tampon-Lajarriette
- 27 Michel Bès, Armelle Tilly et Olivier Lebrun
- 28 Jean-Jacques et Françoise Guillet découpent la galette sous les yeux de M. Violeau
- 29 Patrick Gauchet, directeur de cabinet du Maire



En bref

> **Enfouissement des réseaux: le programme se poursuit dans le quartier des Capucines**

Le programme d'enfouissement des réseaux et de rénovation de l'éclairage public se poursuit, au cours du 1^{er} trimestre 2012, dans le secteur des Capucines. Sont concernées les rues des Capucines, des Charmeuses, du Bouquet, du Château, du Clos Fleuri et la rue Lucien Bonmarchand.

Plus d'infos sur le site www.ville-chaville.fr

> **Ouverture du centre d'hébergement de nuit**

Comme chaque année pendant l'hiver, aux premiers signes de froid, le CCAS de Chaville ouvre son foyer d'accueil situé au 22, rue de la Bataille de Stalingrad aux personnes sans abri (de sexe masculin). Les personnes sont accueillies de 17h30 à 8h le lendemain matin, et 24h/24 le dimanche. L'orientation des personnes sans abri vers ce logement est assurée par le CCAS.

Pour connaître les lieux des foyers réservés aux femmes ou pour toutes questions, contactez le CCAS au 01 41 15 96 20.

Si vous rencontrez une personne en situation de détresse, vous pouvez prévenir le CCAS (pendant les horaires d'ouverture) ou le SAMU social (115) 24h/24. Pour les urgences vitales, contactez immédiatement le SAMU (15) ou les pompiers (18).

> **Des difficultés pour payer votre facture d'eau? Des solutions existent**

L'eau est souvent une charge moins lourde que le gaz ou l'électricité, mais chacun peut connaître des difficultés pour faire face à certaines échéances.

Le Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF), service public qui alimente Chaville en eau potable, a mis en place, avec son délégataire Veolia Eau d'Île-de-France, des aides adaptées destinées aux consommateurs d'eau les plus démunis. Pour en bénéficier, il suffit de vous adresser au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Chaville. Si vous êtes abonnés au service de l'eau – et recevez donc une facture – le CCAS peut vous attribuer, en fonction de votre situation, des "chèques d'accompagnement personnalisé". Si vous n'êtes pas abonné et payez l'eau dans vos charges, vous pouvez constituer un dossier "Fonds de solidarité logement".

Rens. : CCAS au 01 41 15 96 20.

DES PINS PARASOLS VENUS D'ITALIE POUR LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE



1 108 kilomètres: c'est le chemin parcouru par les trois pins "parasol" plantés dans la cour de l'école maternelle des Pâquerettes, venus tout droit d'une pépinière de Pistoia, en Italie, pour le plus grand plaisir des tout-petits et des professeurs des écoles.

Plantés le 25 octobre dernier par l'entreprise Roussel Paysage, ces arbres majestueux ont déjà 40 ans. S'adaptant particulièrement bien à l'exportation par camion, le pin "parasol" résiste au froid, à la neige et aux fortes chaleurs. ■

LE PORTAIL FAMILLE À VOTRE SERVICE

Vous souhaitez effectuer vos démarches administratives 7j/7 et 24h/24 et recevoir des alertes sur les périodes d'inscription? Connectez-vous au Portail famille sur Internet et gérez votre compte famille, depuis chez vous. Le Portail famille vous permet de visualiser les activités de vos enfants et de les pré-inscrire, notamment aux accueils de loisirs pour les vacances scolaires.

Vous pouvez aussi payer en ligne, de façon sécurisée, certaines prestations, et consulter l'historique de vos factures. À noter, il est toujours possible de régler vos prestations par chèque, carte bleue, CESU, espèces ou virement automatique.

http://famille.ville-chaville.fr/net_enfance

PETITS BOIS LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX EST ACHEVÉE

Commencé en octobre dernier, le chantier de démolition entrepris au 7-9, rue des Petits Bois est désormais achevé. Les anciens bâtiments laisseront bientôt place à une opération de construction de 86 logements – du T1 au T4 – et de 130 places de stationnement, menée par la société Franco-Suisse. 53 appartements seront livrés au 3^e trimestre 2013 et 33 au cours du 1^{er} trimestre 2014.

La construction d'une micro-crèche



et d'un court de tennis est également prévue sur ce terrain, proche de la forêt de Fausses Reposes. ■

RENCONTRES CHAVILLOISES LA MUNICIPALITÉ À L'ÉCOUTE DES CHAVILLOIS

Lancées par la municipalité en avril 2010, les rencontres chavilloises constituent un rendez-vous de proximité privilégié avec les élus. *Chaville Magazine* dresse un bilan de cette année et demi de dialogue et de démocratie locale.

LES ANIMATEURS DES HUIT SECTEURS SONT À VOTRE ÉCOUTE



Secteur Centre ville :
Richard Bet
richard.bet@free.fr



Secteur Rive droite centre :
Charles de Marin
charlesdemarin@aol.com



Secteur Rive droite est :
Michelle Gourvil
06 10 23 75 85



Secteur Rive droite ouest :
André Gaudin
gaudinandref@orange.fr



Secteur Rive gauche centre :
Claude Pottier
clali.pottier@orange.fr



Secteur Rive gauche est :
Thérèse Morin
gt.morin@orange.fr



Secteur Rive gauche ouest :
Véronique Collard
dididebilly@hotmail.com



Secteur Rive gauche sud :
Christiane et Charles Dulondel
charles.dulondel@orange.fr

Lancée en juin 2010 par la municipalité, cette initiative constitue un rendez-vous privilégié avec les habitants. Elle permet d'aborder les problèmes de la vie quotidienne et de présenter les projets en cours. La Ville de Chaville a été divisée en huit "secteurs", privilégiant dialogue et proximité.

Afin de permettre aux habitants d'émettre des remarques et des propositions à la municipalité, huit Chavillois ont accepté d'être bénévoles pour animer les secteurs. Le travail de ces animateurs de secteurs [voir ci-dessus, nldr] est coordonné par Roselyne Imbert, chargée des rencontres chavilloises au sein du cabinet du maire.

Elle recueille l'ensemble des demandes, prépare les réunions avec François-Marie Pailler, Christophe Tampon-Lajarriette et Marie-Odile Grandchamp - les maires adjoints référents - puis établit les solu-

tions à apporter avec les élus et les services de la Ville.

Une forte implication des habitants

"D'une manière générale, les Chavillois se sentent particulièrement concernés par les places de stationnement, la sécurité routière, la propreté de la voirie, les transports et l'accès aux personnes à mobilité réduite", analyse Roselyne Imbert.

"Les habitants sont également soucieux de leur environnement et des questions d'urbanisme. Chaville est en pleine transformation et la présentation des divers projets a suscité leur intérêt et leurs questions", complète la chargée des rencontres chavilloises.

"Dans l'ensemble, le bilan est positif. Les trois quarts des requêtes ont pu être traitées par les services de la

ville", ajoute-t-elle. "Jusqu'à présent, 560 Chavillois ont participé aux réunions de secteur, qui se passent dans une bonne ambiance générale. Chacun expose ses attentes aux élus, qui s'efforcent d'apporter une solution pratique et rapide".

Les bénévoles des huit secteurs prennent leur mission à cœur et rendent parfois visite à leurs voisins de quartier ou leurs commerçants pour savoir ce qu'ils souhaiteraient améliorer. "Dans tous les cas, il faut dialoguer", concluent ces bénévoles au service de la population.

À noter: en raison de la période électorale à venir, les rencontres chavilloises reprendront à l'automne prochain. ■

Vous souhaitez contacter un animateur de secteur ?

Rens. : Roselyne Imbert au 0141 154080;

par courriel r.imberty@ville-chaville.fr

Plus d'infos sur les rencontres chavilloises sur le site

➔ www.ville-chaville.fr

TOUT SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE À CHAVILLE À PARTIR DU 15 FÉVRIER À L'ATRIUM

Le déploiement de la fibre optique est actuellement en cours sur Chaville. Afin de bien appréhender les conditions techniques et contractuelles d'équipement des immeubles et d'en saisir tous les avantages, la Ville de Chaville, en partenariat avec la société Sequalum, organise une exposition ouverte à tous du 15 au 29 février.

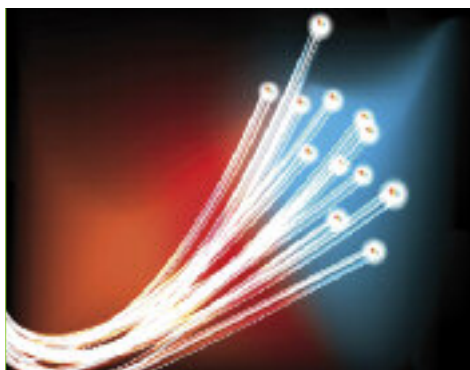
Le déploiement de la fibre optique est actuellement en cours sur Chaville. À ce jour, plus de 520 logements (soit une trentaine d'immeubles) ont déjà signé leur équipement interne en infrastructure Très Haut Débit.

Ce déploiement va s'accélérer à partir du mois de février auprès des propriétaires et des locataires de maisons individuelles, de pavillons ou de petits immeubles (moins de 12 logements) d'abord. Puis, en septembre prochain, une démarche spécifique sera entreprise auprès des Conseils syndicaux des immeubles de plus de 12 logements.

À cette occasion, la Ville de Chaville, en partenariat avec la société Sequalum - qui a la charge, pour le compte du département, de réaliser et d'exploiter l'infrastructure optique - organise une exposition à l'Atrium du 15 au 29 février prochains. Objectif : présenter tous les éléments nécessaires à la prise de décision en matière d'équipement des habitations en Très Haut Débit.

9 900 prises optiques déployées sur Chaville

Ce réseau, initié par le Conseil général des Hauts-de-Seine en 2008, a été créé



© ROB - FOTOLIA.COM

pour couvrir l'ensemble des résidences du département, immeubles ou pavillons, quelle que soit la densité des zones concernées. À Chaville, le déploiement des fibres sous voiries sera effectué courant 2012 et 2013 pour un raccordement complet des immeubles chavillois fin 2013.

Au total, ce sont 9 900 prises optiques qui seront déployées sur la commune. Le réseau est constitué de deux parties : l'une sous voirie publique permettant d'amener les câbles optiques jusqu'en limite de votre propriété et l'autre en domaine privatif acheminant la fibre optique jusqu'à l'intérieur des logements.

Pour cette dernière, il sera donc nécessaire de prévoir l'équipement de

l'immeuble, sachant que l'ensemble des coûts associés sera intégralement pris en charge par Sequalum.

Une infrastructure neutre et ouverte à tous les opérateurs

Ce projet, initié au travers d'une Délégation de Service Public, est porté par la société Sequalum qui a la charge de réaliser et d'exploiter l'infrastructure, pour le compte du Conseil général des Hauts-de-Seine, pour une durée de 25 ans.

En tant que service public, le réseau THD Seine est neutre et ouvert. Il constitue une infrastructure mutualisée compatible avec l'ensemble des opérateurs commerciaux de télécommunications, qu'ils s'adressent à des particuliers (Bouygues Telecom, Free, Orange, SFR) ou à des professionnels. Ce réseau permettra ainsi à chacun d'accéder, selon son choix, aux offres Très Haut Débit distribuées par les opérateurs commerciaux, quelle que soit sa localisation sur le territoire des Hauts-de-Seine et notamment à Chaville. ■

Exposition du mercredi 15 au mercredi 29 février, à l'Atrium.

En bref

> Erratum

Dans le numéro 95 de décembre 2011-janvier 2012 de *Chaville Magazine*, une erreur s'est glissée dans le tableau des tarifs minimum et maximum d'un repas en restauration scolaire dans les villes de la Communauté d'agglomération, en 2010-2011 [page 9, ndlr].

Concernant la commune de Ville-d'Avray, le tarif minimum d'un repas est de 1,16 € et non 1,76 € comme indiqué.

RÉUNION D'INFORMATION SUR LA FIBRE OPTIQUE LE 27 FÉVRIER À L'ATRIUM

M. Duchesne, directeur du déploiement THD Seine, animera une réunion d'information sur le déploiement de la fibre optique à Chaville, les étapes de la mise en œuvre et les modalités opérationnelles à destination des chefs d'entreprise le lundi 27 février, à 18h, à l'Atrium. Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, Carole Mignard, conseillère municipale déléguée au Développement économique et aux Relations avec les entreprises, ainsi que Jacques Bisson, conseiller municipal délégué à l'Image de la ville seront également présents.

CHÂTRES SACS 69 LOGEMENTS NEUFS DANS L'ANCIENNE CITÉ EMMAÛS

69 nouveaux logements composent désormais l'ancienne cité Emmaüs située au 6, rue des Châtres Sacs. Michel Artigau, architecte du projet au sein du cabinet BMA Architectes à Sèvres, présente cette réalisation pour *Chaville Magazine*.



Le programme des Châtres Sacs comporte 69 logements. Fin décembre dernier, ce programme s'est achevé par la livraison de 48 logements neufs à la location (35 logements collectifs et 13 maisons de ville individuelles).

Munis de terrasses, les logements collectifs comportent 2 à 4 pièces, plus un grand appartement de 5 pièces. Deux grands parkings souterrains proposent des boxes individuels. L'ensemble comprend également une loge de gardien.

"Emmaüs Habitat a souhaité ne pas dénaturer cette zone de pavillon. L'objectif était de faire de petits blocs de logements n'excédant pas trois ou cinq logements. Seuls 5200 m² ont été utilisés, sur un terrain de 7200 m²", explique Michel Artigau. Les locataires pourront

ainsi bénéficier de jardins privatifs pour certains. Basés sur la brique, le bois et le zinc, les matériaux rappellent l'esprit anglais des cottages.

Les nouveaux logements bénéficient aussi du label Qualitel, décerné par un organisme de certification indépendant. Tous les logements disposent d'un chauffage au gaz, dont la consommation coûte moins cher que l'électricité. Le choix s'est également porté sur une chaudière à condensation, à consommation moins élevée. Enfin, un soin particulier a été apporté à l'isolation thermique et sonore, pour le confort des nouveaux locataires.

Une reconstruction par étapes

Construite dans les années 1950 à l'initiative de l'Abbé Pierre, la cité Emmaüs de

Chaville nécessitait d'être reconstruite. Pour cela, les anciens locataires de la cité ont tous été relogés par Emmaüs Habitat, de 2006 à 2009, parmi les 13000 logements détenus par le bailleur social en Île-de-France.

Les logements ont été attribués par Emmaüs Habitat à des foyers à revenus modestes. La Préfecture des Hauts-de-Seine, qui décide de l'attribution d'une partie des logements appartenant aux bailleurs sociaux, a délégué cette compétence aux communes du département. Ainsi, la Ville de Chaville a donc pu attribuer elle-même directement la moitié des logements.

L'opération s'élève à 7,2 millions d'euros. Emmaüs Habitat a financé le projet par ses fonds propres à hauteur de 720000 euros, le reste provenant de subventions de l'État, du Conseil régional d'Île-de-France, du Conseil général des Hauts-de-Seine et du "1 % patronal" cotisé par les entreprises locales.

Par ailleurs, Emmaüs Habitat a emprunté 4 millions d'euros à la Caisse des dépôts et des consignations sur une durée de 40 ans. La Ville de Chaville s'est portée garante de ce prêt afin de soutenir le bailleur social. ■

BROCANTE DE CHAVILLE PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

La 28^e édition de la brocante de Chaville aura lieu le dimanche 1^{er} avril, de 9 h à 19 h. Du fait des travaux en cours pour l'aménagement du cœur de ville, elle se déroulera sur l'avenue Roger Salengro (du Puits-sans-Vin à la Pointe de Chaville) et dans les jardins de l'hôtel de ville (pour la brocante des enfants). Vous avez jusqu'au samedi 10 mars pour vous inscrire. Sont prioritaires pour la réservation des emplacements : les Chavillois, les commerçants de la commune et les habitants de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest. Les emplacements sont compris entre 2 et 8 mètres linéaires. Au vu du succès chaque année grandissant de la brocante de Chaville, il est impératif de s'inscrire au plus tôt.

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie ou à télécharger sur le site Internet de la Ville www.ville-chaville.fr - Rens. : 01 41 15 40 00 ou par mail a.manckoundia@ville-chaville.fr



“ACCOMPAGNER LES JEUNES PAR UN TRAVAIL DE TRANSVERSALITÉ ET DE PROXIMITÉ”

Contrairement à ce que l'on pense, Chaville est une ville jeune. La ville compte en effet aujourd'hui plus de 2 000 jeunes de 15 à 25 ans, soit un peu plus de 11 % de la population (source INSEE 2008).

Pour *Chaville Magazine*, Michel Bès, maire adjoint délégué à la Jeunesse et au Sport, revient sur les différents aspects de la politique jeunesse à Chaville et un certain nombre de jeunes ont accepté de faire part de leurs “bons plans” et de leur expérience dans différentes associations ou structures chavilloises.

TROIS QUESTIONS À MICHEL BÈS, MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE ET AU SPORT

Comment abordez-vous la politique jeunesse à Chaville ?

Tout d'abord, je pense que l'on associe trop souvent encore jeunesse et prévention, comme si la jeunesse constituait, à priori, un problème, une menace... Pour moi, l'action de prévention est un soutien, une aide, un passage qui doit conduire vers autre chose. C'est un passage que nous devons accompagner.

La Ville n'a pas la charge du temps scolaire, mais elle a celle du temps libre. Or, ce temps libre est de plus en plus long. Nous devons donc chercher à proposer des activités, offrir des opportunités qui permettent aux jeunes de trouver une source d'épanouissement dans le sport, la musique, la lecture, les arts plastiques ou l'humanitaire.

Il ne s'agit pas pour nous de “meubler” ce temps libre, mais de le rendre utile et fécond pour les jeunes. Il doit être pensé comme un temps éducationnel et non comme un temps de loisirs. Un temps utile pendant lequel on intègre les règles de vie en société, le goût de l'effort, le respect de l'autre, une certaine ouverture d'esprit, une forme de générosité. Un temps qui doit, en fait, permettre de valoriser tous les atouts de la jeunesse.



Comment mettre en œuvre une telle politique ?

Les clés du succès sont la transversalité et la proximité. Chaville a toujours compté un grand nombre d'associations sportives, culturelles ou humanitaires. Ces associations ont toujours été fréquentées par les jeunes, notamment les associations sportives qui comptent aujourd'hui 4 000 inscrits sur 18 000 habitants. La Maison des jeunes et de la culture compte quant à elle plus de 1500 adhérents !

Autrefois, l'action municipale auprès des jeunes était assez cloisonnée. C'était en quelque sorte “diviser pour mieux régner”. Depuis 2008, nous nous sommes efforcés de faire travailler tout le monde ensemble.

Ainsi, aujourd'hui, le service Jeunesse et Sport travaille en collaboration avec la MJC de la Vallée et l'association Action Jeunes, spécialisée dans la prévention. L'Atrium, le Conservatoire, la

Bibliothèque municipale et les services de la mairie travaillent en relation avec les associations qui, elles-mêmes, travaillent ensemble en pleine confiance. Dans le domaine sportif, nous avons mis en place le Club des Présidents qui rassemble tous les présidents des associations sportives. C'est une instance de dialogue qui fonctionne très bien : on échange, on discute et on trouve des solutions.

L'autre facteur clé de réussite, c'est la proximité. On va chercher les jeunes. On ne se contente pas d'attendre benoîtement qu'ils viennent s'inscrire dans une structure ou une autre. Il y a des jeunes qui n'osent pas. On va les chercher. Nous avons sur le terrain des éducateurs qui sont vraiment proches des jeunes et qui sont également en relation permanente avec les gardiens des sites. Les uns et les autres font un travail formidable sur le terrain.

Tout ce maillage facilite l'écoute et le dialogue avec les jeunes. À cet égard,

“ Proposer des activités, offrir des opportunités aux jeunes. ”

l'aide de la mairie pour développer les stages de futsal pendant les vacances dans l'enceinte du gymnase Halimi est une réussite exemplaire. Elle est le fruit d'une écoute des jeunes du quartier et répond à leurs aspirations.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Les projets ne manquent pas. Sous l'impulsion de Jean-Jacques Guillet, vice-président de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest délégué à la Culture, aux Sports et aux Opérations d'aménagement d'intérêt communautaire, la création d'un centre aquatique au stade Marcel Bec et les aménagements qui l'accompagneront bénéficieront sans aucun doute aux Chavillois en général, et aux jeunes en particulier.

La construction de la nouvelle MJC, qui verra le jour d'ici deux ans, est un projet emblématique pour la ville. Il a fait l'objet d'une concertation avec toutes les personnalités concernées et sera un outil formidable pour les jeunes Chavillois, mais aussi pour l'ensemble de la population.

N'oublions pas que la MJC propose des activités pour les adultes et les personnes âgées. C'est un véritable lieu d'échange et de dialogue intergénérationnel.

Enfin, le 11 mars prochain, nous allons organiser un colloque afin de faire le bilan de ce qui a été accompli au cours des trois dernières années et bâtir un projet à court, moyen et long terme. Il s'agira notamment d'évoquer le problème du bénévolat.

Aujourd'hui en effet à Chaville, comme partout ailleurs, les bénévoles prennent de l'âge. Nous devons nous poser dès aujourd'hui la question de la suite : comment inciter les plus jeunes à s'engager davantage ? Il y a des pistes.

Le projet "Pilote ton avenir" en est une. Il consiste, rappelons-le, à proposer aux jeunes de financer leur permis de conduire en échange d'un engagement de leur part dans une association à titre bénévole. Il y a probablement d'autres leviers à trouver. Nous y travaillons. ■

FLORIAN, BRIGITTE, KEVIN ET LES AUTRES...

Hip pour Lauren ! Hop pour Karl !

Lauren, 14 ans, et Karl, 15 ans, prennent des cours de hip hop à la MJC de la Vallée. Animée par Audrey Pereira et François Binder, "La Maison d'à Côté", espace dédié par la MJC aux 11-15 ans, reçoit les jeunes les mardis, jeudis et vendredis, de 16h30 à 18h30 ; les mercredis et samedis, de 14h à 17h.



Florian, rock and roll attitude !

À seulement 18 ans, Florian est déjà un artiste accompli. Il joue de la guitare, participe à un ensemble musical de reprises de rock, fait de l'impro' et contribue à l'encadrement des concerts de la MJC, à travers sa participation au collectif des bénévoles de La Salamandre. Animé par Rémy Ardaillon et Delphine Basquin, La Salamandre propose notamment des concerts pour les jeunes talents, les fameuses "soirées soupe", des spectacles et un projet d'accompagnement aux élèves du brevet technique "Métiers de la musique" du lycée de Sèvres, grâce à des formations et à l'organisation de concerts.



Anne-Flore, lectrice passionnée

Organisé par la Bibliothèque municipale, le prix littéraire "Chaville en livres" est attribué à un roman récemment publié, suite au vote d'un jury de lecteurs Chavillois âgés de 14 à 18 ans.

Cette année, Anne-Flore, 13 ans et membre assidu du jury, a eu le coup de foudre pour *Petit Mao*, un roman de Jacques Baudouin, paru aux éditions Lattès et qui a obtenu le prix "Chaville en livres" en 2011. Dirigée par Elisabeth Bourdet, la Bibliothèque propose également aux jeunes un espace de révisions pour les examens, de mai à juin et met à leur disposition manuels, presse et accès Internet pour la recherche documentaire.



Birgitte prend le volant !

À travers l'opération "Pilote ton avenir", le Centre communal d'action sociale (CCAS) et la Ville de Chaville permettent aux jeunes Chavillois de 17 ans et demi à 25 ans de financer une partie de leur permis de conduire en échange d'heures de bénévolat au sein d'une association locale. C'est le cas de Birgitte Marja, 20 ans, qui a commencé ses cours de



code en janvier dernier en échange d'une centaine d'heures de bénévolat au sein de l'association Chaville gymnastique.

Plus d'infos auprès du service Jeunesse et Sport ou de la Vie associative.

Anastassia au piano !

Anastassia, 16 ans, prend des cours de piano au Conservatoire depuis sept ans. C'est là qu'elle a commencé ses premières gammes.

Sous la houlette de Cédric Perrier, le Conservatoire permet d'acquérir une formation musicale, chorégraphique et théâtrale de très bon niveau pour les 4-20 ans. Géré par la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, le Conservatoire de Chaville propose de nombreux spectacles tout au long de l'année.



Nolwenn, salut l'artiste !

Nolwenn, 13 ans, a découvert la peinture à l'Atelier d'arts plastiques et de gravure de Chaville, il y a trois ans. Cet atelier offre une formation aux différentes techniques d'arts plastiques, ainsi que des cours d'histoire de l'art et de morphologie humaine d'après modèle vivant.



Héloïse, vice-championne du monde !

Fort d'une centaine d'adhérents, le Jaguar Boxe 92 enseigne, à travers le kick-boxing, le body boxe et la boxe française, l'art de se dépenser, en apprenant le respect de son adversaire.

Héloïse Proust-Thouroude, vice-championne du monde de boxe française, y a notamment fait ses premières armes. Le club dispense des cours dès l'âge de 7 ans.



Kevin, fou de futsal

Depuis 1995, l'Association sportive des jeunes de Chaville initie et entraîne les jeunes au futsal, dans les gymnases Colette Besson et Halimi. Avec toujours un mot gentil, leur entraîneur Ali Lebdiri prône avant tout les vertus du sport et du respect. Trois équipes concernent particulièrement les jeunes : les 12-14 ans, les 15-18 ans et les 18-25 ans.

Pour Kevin, 15 ans, c'est l'occasion de perfectionner son jeu tout en retrouvant des amis. Affiliée à la Fédération Française de Football, l'association assure ainsi par le sport une mission d'éducation.



Crée ton asso' dès 16 ans !

Tu peux créer ta propre association dès 16 ans, grâce à la loi du 28 juillet 2011. Il te faut juste une autorisation écrite de tes parents ou de ton représentant légal.

En savoir plus sur le site

www.associations.gouv.fr/641-capacite-de-creer-une-association.html

À 2 on voit mieux !

Président de l'Association des parents d'élèves de l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve de 2009 à 2011, Alain Cuisance mobilise une vingtaine d'élèves de terminale autour de la commission "À 2 on voit mieux", afin de permettre à des personnes non-voyantes ou en situation de handicap de pratiquer un sport, en tandem avec une personne valide. Présents lors de Stade en fête, les jeunes bénévoles de Saint-Thomas ont notamment échangé avec Alban Roussel, directeur adjoint de l'Institut médico-éducatif de Ville-d'Avray, pour organiser des activités sportives avec de jeunes autistes.

Plus d'infos sur Facebook

"A2, on voit mieux" ■

CONTACTS UTILES

MJC de la Vallée • 47, rue de la Bataille de Stalingrad
Rens. : 01 47 50 23 93 • mjc_chav@club-internet.fr
www.mjcdelavallee-chaville.com

Service Jeunesse & Sport • 3, avenue de la Résistance
Rens. : 01 41 15 99 53.
<http://pilotetonavenir.chavilleblog.com>
<http://servicejeunesseetsports.chavilleblog.com>

Bibliothèque • 3, parvis Robert Schuman
Rens. : 01 41 15 99 10.
bibliotheque@ville-chaville.fr • www.bm-chaville.fr

Conservatoire • 3, parvis Robert Schuman
Rens. : 01 41 15 96 60 • www.agglo-gpso.fr

Atelier d'arts plastiques et de gravure de Chaville
1 bis, rue de la Résistance • Rens. : 01 41 15 18 23.
atelierdesartsplastiques@gmail.com
<http://adap.chavilleblog.com>

Service de la vie associative
1386, avenue Roger Salengro • Rens. : 01 41 15 82 04.
g.gohet@ville-chaville.fr

QUIZ ET RÉVEILLON INTERGÉNÉRATIONNEL DES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ ET DE SOLIDARITÉ



Début décembre, les Chavillois ont de nouveau répondu présent en participant, en grand nombre, au 3^e quiz intergénérationnel organisé par la mairie, avec l'aide de bénévoles de la commune. Chaque équipe a rivalisé de mémoire et de rapidité pour répondre aux 200 questions de culture générale

et gagner les lots mis en jeu. Ce moment ludique a également été l'occasion de soutenir une bonne cause : l'intégralité des recettes a été reversée à l'association "Inès pour toujours", pour l'amélioration du cadre de vie des enfants atteints de cancer à l'IGR de Villejuif.

La solidarité et la convivialité étaient également à l'honneur le 31 décembre, lors du réveillon intergénérationnel organisé par la mairie et des bénévoles chavillois. Clowneries, musique et danse, maquillage et jeux ont animé cette dernière après-midi de 2011 à l'hôtel de ville. ■

FORTE MOBILISATION POUR LE TÉLÉTHON



Les 2 et 3 décembre derniers avait lieu la 25^e édition du Téléthon, pour laquelle de nombreux Chavillois ont fait preuve de générosité.

Le Club municipal des anciens de Chaville, en partenariat avec la mairie et le Crédit Mutuel, a proposé le 4 décembre la représentation de la pièce *Les pavés de l'ours*, de Feydeau, dans la salle polyvalente du groupe scolaire Paul Bert. L'association a reversé la recette des entrées à l'Association française contre les myopathies (AFM).

De leur côté, l'AJEC bridge et ses

adhérents ont activement participé à la mobilisation chavilloise : André Vasseur, le président de l'association, a remis un chèque de 1831 € à la représentante régionale du Téléthon.

Enfin, les 250 enfants des accueils de loisirs de Chaville ont organisé un marché de Noël, le 7 décembre, sur le parvis de la mairie. La vente de petits objets réalisés par leurs soins, ainsi que de boissons et de crêpes (les denrées alimentaires étaient offertes par Monoprix) a permis de récolter plus de 500 € au profit de l'AFM. Merci aux enfants et donateurs ! ■

INITIATIVES JEUNES SOLIDAIRES 2012

Le Conseil général des Hauts-de-Seine lance, pour les jeunes de 18 à 30 ans qui souhaitent monter un projet de solidarité internationale, l'appel à projets "Initiatives Jeunes Solidaires 2012".

L'objectif : soutenir l'engagement de jeunes alto-séquanais en faveur de projets de solidarité internationale, de 1 à 12 mois, contribuant à réduire la malnutrition et l'extrême pauvreté. Une priorité est accordée aux actions se déroulant dans l'un des quatre pays visés par la politique de coopération internationale du département : l'Arménie, le Cambodge, Haïti et le Mali.

À la clé : la possibilité d'un soutien du Conseil général de 6 000 € maximum, dans la limite de 50 % du budget du projet.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site Internet www.hauts-de-seine.net, rubrique "Coopération Internationale". Il doit être déposé avant le 5 mars prochain. ■

Rens. : 01 41 91 25 09 ;

par courriel cooperation-internationale@cg92.fr

En bref

> **L'actualité du Club municipal des anciens de Chaville**

Le Club municipal des anciens de Chaville (CMAC) organise :

- un karaoké suivi d'un goûter et d'une remise de cadeaux aux meilleurs chanteurs, **JEUDI 23 FÉVRIER, DE 15H À 17H30, À LA SALLE MOLLARD (CENTRE DES CRÉNEAUX, 1091, AVENUE ROGER SALENGRO) ;**
- une visite du Perche sarthois, suivie d'une visite du musée de musique mécanique et d'une dégustation de foie gras, **JEUDI 15 MARS** (sur inscription ; tarif : 43 €).

Rens. : 01 41 15 26 00.

CMAC, 1091, avenue Roger Salengro.

Plus d'infos sur le blog

<http://clubmunicipaldesanciens.chavilleblog.com>

> **Les ateliers du CLIC Entour'âge**

Le Centre local d'information et de coordination, le CLIC Entour'âge de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray informe et oriente gratuitement les personnes âgées de plus de 60 ans.

• **Atelier "Sérénité au volant"**

Animé par une neuropsychologue et un professeur en gymnastique.

Vous apprendrez comment maintenir à long terme de bonnes capacités physiques et mentales nécessaires à une conduite sûre.

LES MARDIS, DU 6 AU 27 MARS, DE 10H À 11H, À LA SALLE DU DOISU (1, RUE DU GROS CHÊNE À CHAVILLE).

Tarifs : 25 € les quatre séances.

• **Atelier "Mémoire olfactive E et émotionnelle"**

Atelier animé par une consultante en olfactologie.

À partir d'une ou plusieurs senteurs, vous pourrez exprimer vos émotions, vos souvenirs ou tout autre sentiment que l'odeur peut susciter en vous.

LES VENDREDIS, DU 9 AU 30 MARS, DE 10H À 11H30, À L'ATRIUM (SALON MALRAUX).

Tarif : 16 € les quatre séances.

> **Permanence France Alzheimer**

Gratuit et sans inscription.

LE MARDI 21 FÉVRIER, DE 14H30 À 17H30.

AU CLIC ENTOUR'ÂGE.

Rens. : 01 41 14 50 96.

CLIC Entour'âge • 170, Grande Rue à Sèvres

> **L'actualité de la Villa Beausoleil**

En février, la Villa Beausoleil organise plusieurs animations gratuites et ouvertes à tous :

LUNDI 6 FÉVRIER, À 16H30, récital du ténor Philippe Pascal ;

JEUDI 16 FÉVRIER, À 16H30, concert de chanson française avec Guy Jeanneau.

Rens. : 01 40 92 10 00.

Toutes les infos de la Villa Beausoleil sont sur le blog www.vbchaville.fr

BON ANNIVERSAIRE AU SSIAD !



Le 16 décembre dernier, une cérémonie était organisée à l'hôtel de ville, à l'occasion des 10 ans du Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), en présence de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, d'Armelle Tilly, maire adjoint déléguée aux personnes âgées, qui ont tenu à saluer le travail accompli par les aides soignantes et le personnel administratif, ainsi que celui de Caroline Guionnet, directrice du Centre commu-

nal d'action sociale et d'Isabelle Arnold, l'infirmière coordinatrice du SSIAD. Avec un potentiel de 60 lits, rappelons que ce service intervient au domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, pour leur prodiguer des soins d'hygiène et de confort. Le SSIAD travaille également en relation avec les professionnels de santé médicaux et paramédicaux, afin d'assurer le maintien à domicile des patients. ■

LE 21 FÉVRIER PARTICIPEZ AU MARDI GRAS DES VOISINS !

Mardi 21 février, la Ville de Chaville, en partenariat avec l'association Voisins Solidaires, se mobilise pour que Mardi Gras soit un événement propice à l'échange et à la bonne entente entre voisins. Profitez de cette fête pour faire connaissance, vous retrouver et échanger sur la vie de votre quartier. Le moment est venu pour tous de mettre la main à la pâte et de préparer vos crêpes et vos galettes ! Pour tous renseignements, contactez les gardiens d'immeubles ou téléchargez l'affiche et les tracts du "Mardi Gras des Voisins" sur le site www.ville-chaville.fr

Le 21 février

C'est Mardi Gras !
et si on partageait des crêpes entre voisins

Téléchargez l'affiche et le tract « C'est Mardi Gras ! » sur www.ville-chaville.fr

Partners: Tefal, Mollard, Chaville, Franprix, Voisins Solidaires



SPÉCIAL SAINT-VALENTIN OÙ S'EMBRASSER À CHAVILLE QUAND ON EST AMOUREUX ?

Ce ne sont pas les petits coins tranquilles qui manquent à Chaville pour s'embrasser quand on est amoureux... Dans sa chanson "Tout ça parc'qu'au bois d'Chaville y avait du muguet", interprétée, entre autres, par Francis Lemarque dans les années 1950, Pierre Destailles, son auteur, avait bien perçu le charme discret des promenades dans les bois et sous-bois de Chaville...

Mais il existe bien d'autres lieux, peut-être plus insolites, plus conviviaux ou tout simplement plus confortables pour s'embrasser à Chaville quand on est amoureux...

Il fait encore un peu frais en février pour s'allonger sur les pelouses du parc de l'hôtel de ville mais, dès que les beaux jours reviennent, on y voit des jeunes gens qui discutent, grattent la guitare et

qui... (allez, disons-le mais ne le répétons pas), flirtent à l'ombre du grand cèdre ou du magnolia en fleurs.

Le pont de la Femme sans tête est aussi un endroit où l'on peut facilement perdre la tête en regardant passer les trains. Un peu plus loin dans le parc de la Mare Adam, l'espace offre un écran géant pour rêver à deux à ciel ouvert. On peut aussi préférer la pénombre des salles obscures à l'Atrium ou les couloirs de la MJC. Un petit conseil cependant : évitez les films d'action et les concerts de hard-rock. Ils sont peu propices aux rapprochements...

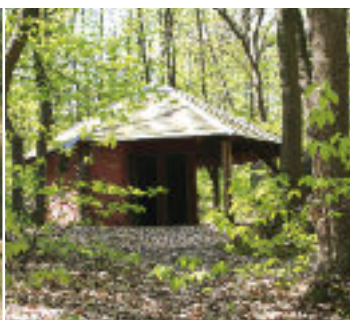
Vous trouvez le calme et la sérénité au bord de l'étang d'Ursine ou de celui de Brisemiche. Plus spirituel encore, le banc public situé devant le chêne de la Vierge rue de l'Étang Saint Denis ou,

plus énigmatique, le regard du couple Arrondelle qui a laissé, à jamais, son empreinte de plâtre sur le mur de la cour de l'immeuble du 210, avenue Roger Salengro.

Mais il y a bien d'autres lieux à découvrir à Chaville pour s'embrasser quand on est amoureux. Il suffit de parcourir la ville, sillonner les sentes, les ruelles, les rues et les avenues ou tout simplement de parcourir tranquillement chez soi *Chaville promenade entre ville et forêt*, édité par la Ville en mai 2011 avec le concours de l'ARCHE (Association pour la recherche sur Chaville, son histoire et ses environs) pour s'en rendre compte. Bonne lecture! ■

Chaville, promenade entre ville et forêt en vente, au prix de 22 € dans les librairies de Chaville, en mairie et via

➔ www.ville-chaville.fr



AU CAFÉ DU FORUM LE 11 FÉVRIER, D' CLAIRES VULSER-CRISTOFINI UN NOUVEAU REGARD SUR LA DOULEUR

Le docteur Claire Vulser-Cristofini interviendra le 11 février dans le cadre du Café du Forum sur le thème de la douleur. Le Café du Forum est un espace d'expression, de rencontres et de débat animé par des bénévoles. Il est ouvert à tous, gratuitement, autour d'un café à l'Atrium.

Les traitements contre la douleur ont fait d'énormes progrès depuis le début des années 1990. Claire Vulser-Cristofini, qui exerce à l'hôpital Georges Pompidou au sein du Centre de traitement de la douleur, témoigne : "lorsque j'ai commencé mes études de médecine, on m'a appris qu'on devait "respecter la douleur". On nous disait qu'elle permettait de localiser le mal. Il fallait donc la garder présente." "À partir des années 1990, les choses ont complètement changé, les "unités douleur" se sont développées dans les hôpitaux. Cependant, nous en sommes

encore aux balbutiements, il reste beaucoup à faire. Mais, signe des temps, l'Assistance Publique vient de mettre en place une démarche pour évaluer les différentes approches non médicamenteuses utilisées en France dans la "gestion" et le traitement de la douleur."

Mieux comprendre la douleur

Aujourd'hui, on parvient à mieux identifier les différents types de douleurs et, notamment, à mieux évaluer l'impact du psychisme sur la douleur. Impact qui, précise Claire Vulser-Cristofini, était totalement négligé autrefois et qui

se révèle très important. "On peut par conséquent mieux jouer sur les mécanismes de la douleur, suivre son processus et intervenir graduellement en fonction de la situation de patient. La sophrologie, les techniques de visualisation positive et de méditation "pleine conscience" sont aujourd'hui pleinement entrées dans le champ de la prévention et du traitement de la douleur. Grâce à l'IRM, on peut d'ailleurs vérifier l'impact très positif de ces techniques, qui n'empêchent naturellement pas le recours aux traitements habituels (paracétamol et dérivés de morphine) qui ont eux même beaucoup progressés." L'intervention de Claire Vulser-Cristofini sera suivie d'un temps d'échanges animé par Anne-Louise Mesadieu, conseillère municipale déléguée au Forum des savoirs. ■

Samedi 11 février, à 15 h, à la cafétéria de l'Atrium.

"CATHERINE ROTULO 40 ANS DE PHOTOGRAPHIE" UNE PERSONNALITÉ, UN PARCOURS, UNE PASSION



À la suite du succès de son livre, *Françoise Hardy, ses plus belles années* (éditions La Martinière, 2007), Catherine Rotulo a décidé de montrer au grand public l'ensemble de son œuvre, "40 ans de photographie". Photographe professionnelle, elle a travaillé dans le monde entier et a choisi Chaville, lieu de résidence familiale depuis quatre générations, pour fêter ses 40 années de travail.

Du 1^{er} au 20 février, vous pourrez ainsi

découvrir des photos des ballets de Maurice Béjart, de Rudolf Noureev, Simone Signoret, Claude Nougaro, Curt Jurgens, Madeleine Renault et Jean-Louis Barrault, Lambert Wilson, Annie Duperey, Cyrielle Clair, mais aussi de l'île de Ré des années 1970, de Françoise Hardy, Jacques et Thomas Dutronc, ainsi que des paysages et personnages rares du monde entier. Catherine Rotulo présentera en exclusivité des tirages "vintages" numérotés et signés. Les bénéfices de la vente seront reversés à la recherche pour le cancer: Institut Curie et la Recherche pour la Douleur à l'hôpital européen Georges Pompidou. ■

Du mercredi 1^{er} au lundi 20 février, à l'Atrium.

Vernissage ouvert au public le 1^{er} février, à partir de 18h30.

Rens.: 01 47 09 70 70. Plus d'infos sur les sites Internet <http://catherinerotulo.com> et <http://iledere-iledoree.com>

FORUM DES SAVOIRS DU CERVEAU À LA MUSIQUE, TOUT EST ORCHESTRÉ!

À la découverte du cerveau humain

Le cerveau a toujours été un objet passionnant de recherches, de découvertes et de discussions. Aurélie Massaux, docteur en Neurosciences et médiatrice scientifique au sein du département des Sciences de la Vie du Palais de la découverte, nous invite à en explorer les méandres.

Les jeudis 9 et 16 février, à 18h30.

L'âge d'or de la musique française

Marie-Aude Fourier, intervenante en musique, propose une immersion complète dans l'âge d'or de la musique pour les deux dernières séances de ce cycle consacrées à Erik Satie et Maurice Ravel.

Les mardis 7 et 14 février, à 15h.

Renseignements et inscriptions au 01 41 15 99 11.

Plus d'infos sur le blog

<http://forumdessavoirs.chavilleblog.com>

LE BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS SUR LA SCÈNE DE L'ATRIUM!

L'Atrium vous offre un véritable moment de grâce avec les Solistes du Ballet National de Paris, le 12 février, à l'Atrium. S'appuyant sur une technique sans faille, ces danseurs d'exception allient répertoires classique et moderne, pour une heure et demie d'enchantement.

Des stagiaires aux étoiles, le ballet de l'Opéra de Paris constitue l'une des troupes les plus prestigieuses au monde. Dimanche 12 février, l'Atrium vous offre un moment unique. Espoirs de la danse de demain, les Solistes du Ballet National de Paris revisitent pour vous les plus grands ballets de la danse classique et contemporaine.

L'Opéra de Paris : du labeur à la magie

Pour danser avec grâce et transmettre des émotions, encore faut-il maîtriser la technique. Les 154 danseurs de l'Opéra de Paris le savent bien. Si les plus jeunes rentrent à partir de huit ans, il faut attendre d'avoir 16 ans pour espérer entrer dans le Corps de Ballet et gravir les échelons



jusqu'au rêve ultime : danseur étoile. À travers chaque ballet, le danseur porte une réflexion artistique et intel-

lectuelle qu'il transmet au public. Ce savoir-faire et ce savoir-être se conjuguent avec un large répertoire, à la fois classique et contemporain. L'École de Danse de l'Opéra de Paris fêtera son tricentenaire en 2013. Créée en 1661 à l'initiative de Louis XIV, "l'Académie royale de Danse" constitue les prémises de la danse chorégraphiée à l'Opéra de Paris. En 1875, le Palais de Charles Garnier devient la pièce maîtresse du nouveau Paris haussmannien. Par la suite, l'Opéra sera fortement marqué par les chorégraphes de Roland Petit, qui y danse dès l'âge de neuf ans, ainsi que le chorégraphe Rudolf Noureiev. ■

Dimanche 12 février, à 16 h, à l'Atrium.

Réservations au 01 47 09 70 75.

Plus d'infos sur les ballets de l'Opéra de Paris sur le site www.operadeparis.fr

LA FABRIQUE DU CINÉMA UN AUTRE ŒIL SUR LE 7^e ART AU PROGRAMME UNE ÉTOILE EST NÉE

Créé à l'initiative d'Élisabeth Bourdet, diplômée de la FEMIS (École nationale supérieure des métiers de l'image et du son) et directrice de la Bibliothèque municipale de Chaville, et animé par Didier Albessart, directeur du Festival de Vélizy-Villacoublay, la Fabrique du cinéma vous permet d'entrer dans les coulisses de la réalisation des films présentés dans le cadre du Club du cinéma Philippe Soupault.

Le 14 février prochain, Didier Albessart vous révélera les secrets de la réalisation de l'un des plus grands classiques du cinéma international, *Une étoile est née*, avec Judy Garland, film aux six Oscars tourné par George Cukor en

1954. Ce film sera projeté le 16 février à l'Atrium à 20h30.

La Fabrique du cinéma permet de mieux comprendre les dessous de la réalisation d'un film : l'utilisation de la lumière, de la couleur, de la musique, mais aussi le choix de l'échelle des plans et de leurs enchaînements, l'art du montage... Elle vous dévoile le "dessous des cartes" et les secrets de la fabrication des films. De plus, pour chaque film présenté, un portrait du cinéaste est proposé en introduction.

"La Fabrique du cinéma, c'est aussi un échange : le public est invité à commenter les extraits des films proposés, il y a de la discussion et de la convivialité", explique Didier Albessart. ■

VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS AVEC LE 7^e ART

Le Club du Cinéma PHILIPPE SOUPAULT

NOUVEAU

UNE ÉTOILE EST NÉE

de George Cukor - 1954

avec Judy Garland, James Mason, Jack Carson

tarif unique : 5 €

Club du Cinéma Philippe Soupault

11 rue de Vélizy - 91400 Chaville - 01 47 09 70 75

CHAVILLE

Fabrique du cinéma : mardi 14 février, à 20h30, à l'Atrium.

Projection du film : jeudi 16 février, à 20h30, à l'Atrium.

Tarif unique : 5 €

En bref

> "L'expo en SKRAY"

Exposition des œuvres de Pascal Ray. "Passionné par les arts et la création en général, je peins sur du verre organique dont j'aime la transparence ; mes œuvres sont ensuite contrecollées sur aluminium. Je peins également sur des toiles en lin et en coton."

DU MARDI 7 FÉVRIER AU MARDI 6 MARS.
DANS LE HALL DE L'HÔTEL DE VILLE.
DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H 30 À 17 H 30.
FERMÉ LE MARDI MATIN.

> Rejoignez Les Amis du livre

L'association Les Amis du livre vous propose une séance de présentation d'ouvrages littéraires.

VENDREDI 3 FÉVRIER, À 14 H 30, À L'ATRIUM:
Biographie de Jean Giono,
puis *Un de Baumugnes* et
Un roi sans divertissement de Jean Giono.
Rens.: Suzanne Chapeau au 01 47 50 05 01.

> Lectures en anglais

Organisées par l'association Amitiés internationales et jumelages de Chaville, ces rencontres lectures en anglais sont ouvertes à tous, quel que soit votre niveau.

SAMEDI 11 FÉVRIER, DE 10 H À 12 H, À L'ATRIUM:
La littérature néo-zélandaise.

> Cours d'histoire de l'art

Le conférencier Ambrogio Galbiati donnera deux cours d'histoire de l'art, à l'Atrium, sur les thèmes suivants :

- "Le futurisme", LUNDI 6 FÉVRIER, DE 19 H À 21 H;
- "Le maniérisme et Venise",

LUNDI 13 FÉVRIER, DE 19 H À 21 H.

Rens.: Atelier d'arts plastiques et de gravure;
Catherine Cunéo d'Ornano au 01 41 15 18 23.

BIBLIOTHÈQUE SONORE

Si votre vue est insuffisante, la Bibliothèque Sonore met à votre disposition un choix de 1 000 audiolivres sur CD MP3.

Rens.: 01 47 50 73 15.



DES PROMENADES MUSICALES ET CHORÉGRAPHIQUES À L'ATRIUM

Théâtre

> *Le Technicien*

Il y a 20 ans, Séverine Chapuis s'est fait plaquer par son mari, un flamboyant homme d'affaires sans foi ni loi. Abandonnée, sans un sou, Séverine a vaillamment retroussé ses manches et monté une maison d'édition, qui aujourd'hui lui assure un train de vie plus que confortable. Un beau matin, Jean-Pierre réapparaît dans le bureau de Séverine. Ce n'est plus le businessman arrogant et cynique mais un homme ruiné, quasi SDF. Il est venu lui demander pardon... Et un emploi. Séverine décide de lui redonner une chance. Jean-Pierre sera technicien... de surface.

Une comédie incontournable, drôle et tendre à la fois, parfaitement interprétée par Roland Giraud et Maaike Jansen.

SAMEDI 4 FÉVRIER, À 20 H 45.

Danse

> Les Solistes du ballet de l'Opéra National de Paris

Comptant dans son effectif quelque 150 éléments, des étoiles aux stagiaires, le ballet de l'Opéra de Paris est l'une des toutes premières troupes mondiales. Ce spectacle est une véritable prome-

nade accompagnée dans la galerie des chefs-d'œuvre, avec l'agrément de pouvoir goûter une grande variété de styles. Il permet aussi de découvrir de grands espoirs pour demain aux côtés de valeurs déjà confirmées.

DIMANCHE 12 FÉVRIER, À 16 H.

Musique classique

> L'Orchestre Padeloup : *La vie parisienne* d'Offenbach

En partenariat avec les concerts de Marivel.

Les plus belles pages du chef d'œuvre d'Offenbach avec la complicité des chanteurs de la troupe d'Offenbach de l'orchestre Padeloup.

La vie parisienne est présentée ici dans la première version composée par Offenbach et créée le 31 octobre 1866 sur le Théâtre du Palais-Royal. Donnée dans son orchestration d'origine, elle offre plusieurs aspects rarement entendus. Il s'agit d'une belle promenade musicale, d'airs célèbres en morceaux moins connus, argumentée de quelques pages orchestrales.

MERCREDI 15 FÉVRIER, À 20 H 45. ■

Renseignements et réservations

au 01 47 09 70 70.

VIVE LES VACANCES À LA MJC!

• La ludothèque des vacances

Pour les enfants de 3 à 10 ans. Thème: "Robots VS Extraterrestres". Du lundi 20 au vendredi 24 février et du lundi 27 février au vendredi 2 mars, de 9 h à 12 h. Tarifs: 25 € la semaine (+2 € forfaitaire pour les non adhérents). Inscriptions à partir du mercredi 8 février à la MJC.

• La Maison d'à côté

Du lundi 20 au vendredi 24 février: stage audiovisuel avec mise en scène et réalisation d'un ou plusieurs courts métrages. Au programme: mini sketch, journal, micro-trottoir...

Tarifs: 20 € pour les adhérents (40 € pour les non adhérents).

Inscriptions à partir du lundi 6 février.

Du lundi 25 février au samedi 3 mars: recherche de séjour en cours. Plus d'infos auprès de la MJC.

Plus d'infos sur ces événements sur le site Internet www.mjcdelavallee-chaville.com

MJC de la Vallée, 47, rue de la Bataille de Stalingrad.
Rens.: 01 47 50 23 93.

DES ATELIERS POUR PETITS ET GRANDS À LA BIBLIOTHÈQUE

> L'Heure du conte

LES MERCREDIS, À 10H30, dans la section Petite enfance (sauf vacances scolaires).

> Atelier web

VENDREDI 3 FÉVRIER, DE 14H À 16H. Inscription indispensable, places limitées.

> Prix "Album des P'tits Bouts"

La Bibliothèque et le service Petite enfance de la Ville lance la 1^{re} édition de ce prix, qui s'adresse aux enfants âgés de 1 à 3 ans. SAMEDI 4 FÉVRIER, À 10H30, EN SECTION JEUNESSE.

> Cercle de lecture "Le lézard lisant"

Venez partager vos coups de cœur littéraires et découvrez la sélection des bibliothécaires, dans une ambiance conviviale. MARDI 7 FÉVRIER, À 20H30.

> Prix littéraire "Chaville en livres 2012"

Rencontre-débat autour d'un livre de la sélection, LE JEUDI 9 FÉVRIER, À 18H15.

> Prix des Incorruptibles

Le Pôle Jeunesse de la Bibliothèque participe au prix littéraire national des *Incorruptibles*, pour les enfants scolarisés en classe de CP.

SAMEDI 11 FÉVRIER, À 10H30, EN SECTION JEUNESSE.

> La Bibliothèque au marché

La Bibliothèque vous propose de venir échanger vos livres sur son stand aménagé au marché de Chaville. Ce troc de livres est l'occasion de découvrir de nouveaux romans, biographies et autres polars.

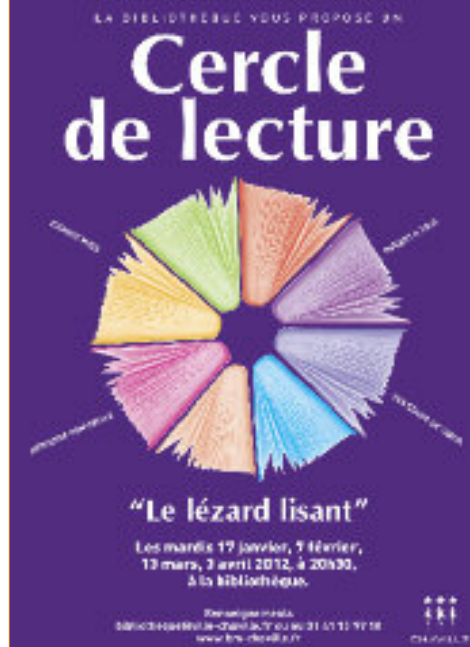
DIMANCHE 12 FÉVRIER, DE 9H À 12H30, SUR LE MARCHÉ DE CHAVILLE (1403, AVENUE ROGER SALENGRO).

> Le Club du Cinéma "Philippe Soupault"

Grâce au "Club du cinéma Philippe Soupault", (re)découvrez les grandes œuvres cinématographiques.

Plus d'infos en page 19.

• MARDI 14 FÉVRIER, À 20H30, À L'ATRIUM: LA FABRIQUE DU CINÉMA SUR LE FILM *UNE ÉTOILE EST NÉE* DE GEORGE CUKOR.



• JEUDI 16 FÉVRIER, À 20H30, À L'ATRIUM: PROJECTION DU FILM *UNE ÉTOILE EST NÉE* DE GEORGE CUKOR.

> Service de portage à domicile

La Bibliothèque propose un service de portage de livres à domicile, une fois par mois, pour les personnes à mobilité réduite. ■

Pour tous renseignements sur ces événements, contactez la bibliothèque au 0141 1599 10, par courriel a.morel@ville-chaville.fr ou consultez le site Internet www.bm-chaville.fr

DÉCOUVREZ LES TALENTS DES ADHÉRENTS DE LA MJC DE LA VALLÉE!

> MJC Family Hearts Club Band

Venez écouter les élèves des cours de musique reprendre les grands standards du rock, découvrir les groupes du studio de répétition ou encore partager la scène avec votre voisin de palier. Pour les musiciens: pensez à prendre vos instruments pour le bœuf de fin de soirée!

SAMEDI 4 FÉVRIER.

Entrée libre.

> Stage de danse africaine

Mohamed et Bouba vous proposent un petit voyage autour de leurs danses et coutumes. Vous serez emporté par le rythme des percussions et par la joie de vivre de ce duo inséparable.

DIMANCHE 5 FÉVRIER, DE 10H À 12H.

Tarif: 20 € la séance + 2 € pour les non adhérents.

Inscription à la MJC.

> Exposition des ateliers d'arts plastiques/sculpture modelage

Venez découvrir les travaux des enfants et ados qui pratiquent une activité au sein de la MJC. Les parents concernés recevront une invitation au vernissage de cette exposition. JUSQU'AU 10 FÉVRIER.

> Soirée soupe

Où comment se faire un ciné, un resto', deux spectacles et un concert en une seule soirée! Un vendredi soir par mois, en collaboration avec la compagnie l'Air de Rien et en partenariat avec Nature et Cie, la MJC de la Vallée vous accueille dans son espace café-concert pour une soirée de spectacles dans une ambiance conviviale... autour d'un bol de soupe!

VENDREDI 10 FÉVRIER, À 20H30.

Participation libre. Bol de soupe à 3 €; formule à 6,50 €

> Spectacle des ateliers de théâtre et de théâtre d'impro

Venez nombreux découvrir le talent des adhérents!

SAMEDI 11 FÉVRIER, À 20H.

Entrée libre.

> Les pirates

Ils ont traversé les mille mers et ils reviennent pour partager leurs aventures avec vous, au nom de l'humour et de la tendresse. Donnez-leur un thème, ils en feront de drôles d'histoires!

VENDREDI 17 FÉVRIER, À 20H30. Tarif: 5 €; un punch offert! ■

Plus d'infos sur ces événements

sur le site Internet

www.mjcdelavallee-chaville.com

MJC de la Vallée, 47, rue de la Bataille de Stalingrad. Rens.: 0147 502393.

CHAVILLE ATHLÉTISME FAIT COURIR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Le 15 janvier dernier, près de 2000 coureurs venus des Hauts-de-Seine et de Paris ont "investi" le parc de la Mare Adam pour participer au cross départemental. Entre deux courses et pendant l'échauffement, *Chaville Magazine* a rencontré l'association Chaville Athlétisme, co-organisatrice du cross.

Depuis les années 1970, elle en a fait courir des générations de Chavillois! Créée par Étienne Zbona, la section d'athlétisme – rebaptisée Chaville Athlétisme – a vu sa notoriété croître avec son nombre d'adhérents. Pour preuve, le cross de Chaville rassemble chaque année près de 1000 coureurs et connaîtra en 2012 sa 33^e édition!

"Dans les années 1990-2000, nous avons beaucoup développé la course hors stade, à savoir la course sur route", indique Pierre-Yves Le Gallou, le président de l'association depuis dix ans. "Toute l'équipe du Chaville Athlétisme (dirigeants et bénévoles) est mobilisée lors des courses, comme le cross municipal et départemental, le Trail du Muguet – organisé lors du Festival des Sports de Nature fin juin – mais aussi les compétitions sur piste pour les jeunes."

De la découverte à la compétition...

Car le club a également misé sur la pratique de l'athlétisme dès le plus jeune âge. Une section de baby-athlé a ainsi vu le jour pour les 5-7 ans. "Il s'agit de découverte et d'exercices développant la motricité", précise Pierre-Yves Le Gallou. Un entraînement basé sur le jeu que



C'est parti pour les 3035 mètres du cross court féminin!

l'on retrouve dans la catégorie "éveil-poussin" jusqu'à 11 ans, que ce soit en vitesse, endurance, sauts ou lancers. "À partir des benjamins, on travaille plus la technique; en compétition, les jeunes s'inscrivent pour une course, un saut et un lancer. Pratiquer plusieurs disciplines les motive davantage, comme l'ont constaté nos six entraîneurs diplômés d'État."

Du côté des résultats, les jeunes du club se qualifient régulièrement pour le championnat de France de cross. Le Chaville Athlétisme compte aussi un champion régional au saut en hauteur.

... Sans oublier le plaisir de courir

Enfin, pour les adultes, plusieurs sections ont été créées: athlé-santé, spécialisé désormais dans la marche nordique, course plaisir et course passion (pour les plus "mordus" des cross et autres trails). "Nous ne sommes pas axés sur la compétition à tout prix; l'essentiel est que chacun trouve du plaisir à courir", conclut Pierre-Yves Le Gallou. ■

Rens.: Pierre-Yves Le Gallou au 06 70 21 65 90,
par courriel chaville.athletisme@hotmail.fr
Plus d'infos sur le site Internet
<http://chaville-athletisme.athle.com>

CHAVILLE TIR À L'ARC ORGANISE LE CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE TIR EN SALLE

Pour la 16^e édition de leur compétition de tir en salle (18 m), les archers Chavillois organisent le championnat départemental adultes des Hauts-de-Seine, les samedi 4 et dimanche 5 février, au gymnase Colette Besson. Les 84 meilleurs archers adultes du département se retrouveront sur le pas de tir. À noter: le mur de tir du gymnase sera entièrement rénové en 2012.

• Samedi 4 février

- De 9h à 12h30: tir sélectif et de classement
- À partir de 13h30: phases finales
- Arc classique: vétérans et super-vétérans hommes et dames
- Arc à poulies: vétérans et super-vétérans hommes et dames

• Dimanche 5 février

- De 9h à 12h30: tir sélectif et de classement
- À partir de 13h30: phases finales

- Arc classique: senior hommes et dames
- Arc à poulies: senior hommes et dames
- Arc sans viseur: scratch (de junior à super-vétéran) hommes et dames. ■

Entrée libre.

Rens.: Bénédicte Cardin au 06 60 24 61 98,
par courriel bcardin@wanadoo.fr
Plus d'infos sur le site Internet
www.chavilletiralarc.com

LE CENTRE ÉQUESTRE DE CHAVILLE SE DISTINGUE AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE INDOOR!



En décembre dernier, à l'occasion du Salon du cheval qui se tenait à Paris Nord Villepinte, ont eu lieu les cham-

pionnats de France indoor. Les cavaliers du Centre équestre de Chaville s'y sont joué des obstacles...

Dans la catégorie CSO indoor de France Club 2 - un parcours d'obstacles en deux manches qui a vu s'affronter les 60 meilleurs Français - Joachim Elfassy, sur Jultimate, a décroché la 1^{re} place, tandis que Caroline Bourgoïn, sur Maya de la Fresnay, a terminé sur la troisième marche du podium.

À ces médailles se sont ajoutées la 9^e place d'Aurélié Simonet sur Kaillou, la 16^e place de Cynthia Guilloiseau sur

Iris de la Preugne et la 24^e place de Clémentine Briard sur Nuit de wisk. À noter: cinq cavaliers ont effectué un parcours sans faute lors de la 1^{re} manche!

Dans la catégorie CSO indoor de France poney A1 (les 25 meilleurs Français et leur poney shetland), Damien Boubet et Chicorée ont terminé juste au pied du podium, à la 4^e place.

Ces excellents résultats - salués par les entraîneurs Vincent Boubet et Valérie Doucet - augurent une belle année équestre en perspective pour le club chavillois! ■

ENFIN DU RUGBY POUR LES FILLES!

Pour la première fois à Chaville, le rugby s'ouvre aux filles! Depuis décembre, le C.O. Sèvres Manufacture rugby et l'École de rugby de Sèvres-Chaville ont monté une équipe féminine adulte.

Deux fois par semaine, une douzaine de jeunes femmes s'entraînent au stade de la Fosse Renault afin d'être prêtes le plus rapidement possible à entrer en compétition. Ce seront d'abord des tournois de rugby à 7 qui les attendent, jusqu'à ce que d'autres "rugbywomen" les rejoignent pour jouer à 15.

L'équipe féminine recrute les Chavilloises à partir de 18 ans, mêmes débutantes, amoureuses de ce sport et désireuses de le pratiquer. La formation est assurée par des entraîneurs qualifiés.

Entraînements le mercredi, de 19 h à 21 h, et le samedi, de 10 h à 12 h, au stade de la Fosse Renault à Meudon. ■



Rens.: Adrien Gatineau au 0622197303,
par courriel sevrès-rugby@live.fr

En bref

> Les stages des clubs sportifs pendant les vacances

• Stage de badminton

Proposé par l'association Les Volants de Chaville.

**DU LUNDI 20 AU VENDREDI 24 FÉVRIER, DE 10 H À 16 H,
AU GYMNASSE JULES LADOUËGUE
(32, AVENUE DE LA RÉSISTANCE).**

Tarif: 20 €/jour/personne

Rens.: Najmeddine Sahbani (brevet d'État)
par courriel stages@chavillebad.fr

• Stage "Arts du Cirque"

Proposé par l'association Cirkalme-Toi.

**DU LUNDI 20 AU VENDREDI 24 FÉVRIER, DE 14 H À 17 H,
AU GYMNASSE ANATOLE FRANCE (3, AVENUE SAINT PAUL).**

À partir de 7 ans.

Tarifs: 65 € pour les adhérents;

70 € pour les non-adhérents.

Rens.: Pascale au 06 62 71 41 87
ou Christian au 06 80 25 74 61.

• Stage de boxe

Proposé par le Jaguar Boxe 92.

**DU LUNDI 20 AU VENDREDI 24 FÉVRIER, DE 14 H À 16 H,
À LA SALLE DE BOXE, 265, AVENUE ROGER SALENGRO.**

Rens.: Richard au 06 14 61 06 19.

• Stage de football

Proposé par le Football Club de Chaville.

**DU LUNDI 20 AU VENDREDI 24 FÉVRIER, DE 8 H 30 À 18 H,
AU GYMNASSE ET AU STADE LÉO LAGRANGE**

(2, RUE JEAN JAURÈS).

Pour les 6-13 ans.

Tarifs: 60 € la semaine et 12 € la journée

pour les adhérents; 70 € la semaine

et 14 € la journée pour les non-adhérents.

Date limite d'inscription: le 15 février.

Rens.: Ali Lebdiri au 06 62 00 47 55

et François Haïtaïan au 06 62 81 56 67.

AQUACHAVILLE PROPOSE UN COURS D'AQUAGYM

Depuis le mois de janvier, l'association Aquachaville a mis en place un cours d'aquagym pour tous, jeunes (à partir de 16 ans) et adultes, le samedi, de 19 h 30 à 20 h 30, à la piscine des Bertissettes à Viroflay. Ce cours est encadré par Eric Beaufrère, maître-nageur diplômé d'État. Savoir nager n'est pas obligatoire. Pour l'instant, ce cours est programmé jusqu'à Pâques, avec une prolongation éventuelle jusqu'en juin.

Pour vous inscrire, présentez-vous à la piscine des Bertissettes, chaque samedi, 30 minutes avant le début de la séance. N'oubliez pas d'apporter un certificat médical d'aptitude à l'aquagym datant de moins de trois mois.

Tarif: 100 € pour la période, frais d'entrée à la piscine inclus.

Rens.: Emmanuel Loiseau au 06 80 18 02 89, par courriel aquachaville@free.fr

En bref

> Observation du ciel

Le Club Chavillois d'Astronomie organise une observation du ciel (Lune, constellations, planètes) pour tous les Chavillois, le **VENDREDI 3 FÉVRIER, DE 18 H À 20 H, EN FACE DE LA GARE CHAVILLE RIVE DROITE** (entrée par la rue Paul Vaillant-Couturier, aux vignes de Chaville). L'horaire sera confirmé sur le site de l'association. Par ailleurs, pour une bonne organisation de cette soirée d'observation, pensez à vous inscrire préalablement par mail. À noter: possibilité d'annulation en cas de mauvais temps. Plus d'infos sur le site Internet <http://astronomie.chaville.free.fr>; par courriel astronomie.chaville@aliceadsl.fr

> Loto caritatif du Rotary Club

Le Rotary Club de Chaville vous convie à la 10^e édition de son loto annuel, **SAMEDI 4 FÉVRIER, DE 18 H À 22 H, À L'ATRIUM (SALLE LOUVOIS)**. Cette année encore, la recette de ce loto servira à financer "la chaîne de survie rotarienne" avec, entre autres objectifs, la prise en charge de la formation aux premiers secours des Chavillois. L'événement se déroulera dans une ambiance conviviale et vous permettra peut-être de remporter un des nombreux lots en jeu. Deux buffets seront également à votre disposition. Rens.: Claude Raingeval, secrétaire du Rotary Club de Chaville, au 06 66 78 16 47, par courriel craingeval@live.fr

> Loto de la Croix Bleue des Arméniens

La section de Chaville de la Croix Bleue des Arméniens de France organise un grand loto, dans une ambiance chaleureuse et amicale, **DIMANCHE 5 FÉVRIER, À 14 H 30, À L'ATRIUM (ESPACE LOUVOIS)**.

> Exposition de l'ARCHE sur Audouin Dollfus

Audouin Dollfus a été un astronome de renommée mondiale de l'Observatoire de Meudon. Né à Paris en 1924, il s'est installé à Chaville en 1967 où il a vécu jusqu'à sa mort en 2010. Ses quatre enfants y ont fréquenté l'école Anatole France puis le collège Jean Moulin. L'Association pour la recherche sur Chaville, son histoire et ses environs (ARCHE) présente une exposition illustrant sa brillante carrière, autour d'une nacelle de ballon lui ayant appartenu, **DU MARDI 14 FÉVRIER AU SAMEDI 3 MARS, À LA BIBLIOTHÈQUE DE CHAVILLE**.

"PRACTICE YOUR ENGLISH" PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER

L'association AIJC (Amitiés Internationales et Jumelages de Chaville) propose un stage d'anglais à petits prix, pour les enfants de 6 à 10 ans, pendant les vacances de février, du lundi 20 au vendredi 24 février et du lundi 27 février au vendredi 2 mars, dans la salle du Doisu (1, rue du Gros Chêne). D'une durée d'une heure par jour, ces

cours sont dispensés par une jeune femme australienne, sous une forme ludique et attractive.

Tarif: 25 € par semaine + 5 € d'adhésion. ■ Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Alice Charbonnier au 01 47 09 54 80, par courriel malice.charbonnier@wanadoo.fr ou Katherine Murray au 07 77 05 56 74, par courriel photostuff@hotmail.com

DANSE ENVIE AU REVOIR ET MERCI !

Fondée le 6 juin 1997 et présidée par Monique Cabarat, l'association Danse Envie, qui répétait à l'Atrium, salle Tchaïkovski, a cessé ses activités le 31 août dernier. Claire Deniel, le professeur de danse de l'association, a pris en effet une retraite bien méritée, à 61 ans.

L'association a généreusement offert sa trésorerie, d'un montant de 3790 €, au service Scolaire de la Ville de Chaville. Cet argent permettra aux enfants des écoles élémentaires de la commune de participer à des sorties culturelles à l'Atrium.

DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL POUR UN JEUNE MUSICIEN ÉTRANGER EN ERASMUS

Le Conservatoire régional de Boulogne-Billancourt recherche des familles d'accueil temporaire pour héberger de jeunes musiciens étrangers dans le cadre du programme d'échange "Erasmus", du lundi 19 au samedi 31 mars.

Ce programme permet la rencontre, sur les plans pédagogique et artistique,

d'élèves issus d'écoles de musique autrichienne, italienne et turque. L'hébergement de ces jeunes musiciens permet également de mieux s'insérer dans le pays d'accueil. ■

Rens.: Séverine Maret, responsable des activités publiques au Conservatoire à rayonnement régional de Boulogne-Billancourt, au 01 41 31 83 31.

GRÂCE À LA BIBLIOTHÈQUE ORANGE LES LIVRES VIENNENT CHEZ VOUS

Vous aimez lire? La bibliothèque orange peut vous intéresser. Cette association nationale à but non lucratif existe depuis 1922 et regroupe 13500 abonnés, répartis en 624 groupes en France et à l'étranger.

Les livres proposés sont sélectionnés parmi 350 titres étudiés chaque année par un comité de lecture. Le principe est celui d'une bibliothèque tournante: les livres circulent à l'intérieur d'un groupe de 24 abonnés. Ils sont déposés dans votre boîte à lettre, vous les lisez, puis vous les déposez chez l'abonné suivant.

Une fois par an, une réunion est proposée aux adhérents pour échanger autour des livres lus. Le circuit de l'année 2012-2013 démarre le 1^{er} février 2012.

Deux groupes existent à Chaville: l'un Rive gauche et l'autre Rive droite. Une cotisation de 40 € est demandée pour l'année.

Rens.: Béatrice Martin au 01 47 50 12 76 ou btmartin@free.fr

Plus d'infos sur le site Internet www.bibliotheque-orange.org



En bref

VIE DES QUARTIERS BEAU SUCCÈS POUR "URSINE ART"

De nombreux Chavillois, amateurs d'art et résidants dans le quartier de l'Ursine se sont rendus à l'exposition collective "Ursine art", organisée pour la deuxième année consécutive par l'assemblée de ce quartier, le 11 décembre dernier, dans la salle Huguette Fradet.

Une vingtaine d'artistes (sculpteurs, peintres, créateurs de bijoux fantaisie, collectionneurs de cartes postales...) s'étaient ainsi donné rendez-vous,

pour le plus grand plaisir des flâneurs. Pour Catherine Fresco, Jacques Barth et Geneviève Daël, membres de l'assemblée, cette initiative permet de "créer du lien entre les habitants d'un même quartier". Une grande carte du quartier de l'Ursine identifiant le domicile des artistes a permis aux habitants de les localiser pour mieux lier connaissance. Un buffet convivial a clos l'événement dans une ambiance chaleureuse. ■

COLLOQUE SUR "L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS À HAUT POTENTIEL INTELLECTUEL"

L'Association pour l'épanouissement des enfants à haut potentiel intellectuel (AE-HPI) organise un colloque, le 14 février, à l'Atrium, sur le thème "Accompagner les enfants à haut potentiel intellectuel dans leur environnement familial, scolaire et social".

Le problème des enfants à haut potentiel intellectuel concerne 2,5 à 5 % des enfants d'une classe d'âge. On en compte environ 400 000 en France actuellement dans le primaire et le secondaire. À force d'être souvent incomprise et caricaturée, cette particularité encore mal connue peut devenir un véritable handicap. Lors de ce

colloque, des intervenants spécialistes reconnus présenteront l'état actuel des connaissances et textes officiels sur le haut potentiel intellectuel. Ils donneront aux parents, enseignants et professionnels de l'éducation les moyens et les outils pratiques pour répondre aux problèmes. L'AE-HPI, association nationale, a été créée en 2005 par un groupe de parents et professionnels de l'éducation. Elle a obtenu l'agrément du ministère de l'Éducation nationale - Académie de Versailles. ■

Mardi 14 février, à 20 h, à l'Atrium. Entrée libre.

Rens. : 01 30 82 49 23.

Plus d'infos sur le site Internet www.ae-hpi.org

FORUM TOP MÉTIER, DU 9 AU 11 FÉVRIER !

Tu es un peu perdu dans la "jungle" de l'orientation professionnelle? Entre la communication, les sciences, la culture ou le sport, tu ne sais pas quel métier choisir? Mets le cap sur le Forum Top Métier Hauts-de-Seine! Co-organisée par le Conseil général des Hauts-de-Seine et l'Inspection académique des Hauts-de-Seine, la 7^e édition de ce Forum propose aux collégiens et lycéens de découvrir plus de 800 métiers et de dialoguer avec des professionnels pour les guider dans leur orientation.

Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 février, de 9 h à 18 h, au CNIT La Défense.

Plus d'infos sur le site <http://topmetier.hauts-de-seine.net>

> Appel à bénévoles !

Bonne année à tous les bénévoles au nom des nombreuses associations que vous aidez et qui ont tellement besoin de vous...

L'antenne chavilloise de France Bénévolat Sèvres est là pour vous informer et vous orienter vers les associations qui correspondent le mieux à vos disponibilités et à vos centres d'intérêt. Les possibilités sont nombreuses et variées.

PERMANENCE À CHAVILLE TOUS LES LUNDIS, HORS VACANCES SCOLAIRES, DE 17 H 30 À 19 H, À LA SALLE DU DOISU, AU 1. RUE DU GROS CHÊNE. Rens. : 06 86 26 53 41.

PERMANENCE À SÈVRES TOUS LES MARDIS, HORS VACANCES SCOLAIRES, DE 14 H À 16 H, À LA MAISON DES ASSOCIATIONS, SALLE MERCURE, 64B, RUE DES BINELLES.

Renseignements et rendez-vous en-dehors des heures de permanence au 06 25 48 76 00 ou par courriel fbsevres@hotmail.fr

Plus d'infos sur le site Internet <http://sevres-associatif.fr/francebenevolat> Vous pouvez également obtenir des informations et vous inscrire en tant que bénévole potentiel sur le site www.francebenevolat.org

> Filep Karma, adopté par le groupe local d'Amnesty International

En Indonésie, Filep Karma purge une peine de 15 ans d'emprisonnement pour avoir pris part, le 1^{er} décembre 2004, à Abepura, dans la province de Papouasie, à la cérémonie pacifique au cours de laquelle le drapeau symbolisant l'indépendance papoue, "l'Étoile du Matin", a été hissé. En 2010, il a refusé une réduction de peine au motif qu'il n'aurait pas dû être incarcéré pour avoir fait usage de manière pacifique de son droit à la liberté d'expression et que l'accepter équivaldrait à reconnaître le bien fondé de sa condamnation.

Chaque mois, à tour de rôle, un membre du groupe local d'Amnesty International écrit aux autorités indonésiennes concernées pour demander la libération immédiate et sans condition de Filep Karma en tant que prisonnier d'opinion.

Rens. : Pierre Girault au 01 47 50 80 80 ou Monique Bécue au 01 30 24 03 28, par courriel

amnesty.chaville-velizy-viroflay@amnesty121.fr

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES UN MODE DE GARDE "FAMILIAL" POUR LES TOUT-PETITS

Malika Dias, assistante maternelle agréée, garde deux "bouts de chou" chez elle, en lien avec le Relais mixte. Pour *Chaville Magazine*, elle nous parle de son métier.

Installée à Chaville depuis un an, Malika Dias garde chez elle deux petites filles de 20 mois et de trois ans, quatre jours par semaine. "Je garde des enfants de trois mois jusqu'à leur entrée en maternelle. L'avantage de ce mode de garde, c'est que les horaires sont plus souples qu'en crèche. Les enfants sont également moins malades, et, en cas de traitement médical, le suivi est optimisé". Les enfants accueillis par une assistante maternelle évoluent aussi dans un environnement qui rappelle le "cocon familial". D'ailleurs, la "cohabitation" se passe très bien avec ses propres filles, de six et huit ans.

Si l'affection pour les enfants est essentielle, le métier d'assistante maternelle nécessite également une solide formation. Le Conseil général des Hauts-de-Seine impose et finance 60 heures mini-



mum de formation aux futures assistantes maternelles, encadrées par une auxiliaire de puériculture et une psychologue. Après avoir obtenu l'agrément du Conseil général, elles sont alors mises en relation avec la Protection maternelle infantile (PMI) la plus proche, qui vérifie la conformité de l'appartement aux normes de sécurité.

Un lien avec le Relais mixte

Afin de sociabiliser les enfants par des activités ludiques, Malika Dias fréquente aussi le Relais mixte "La Chaloupe", service municipal rattaché au secteur de la Petite Enfance, une matinée par semaine.

"Contrairement à ce que l'on pourrait penser, une assistante maternelle ne travaille jamais seule", explique Malika Dias. La jeune femme se rend également au gymnase Halimi une fois par mois, où des activités sportives sont organisées pour les enfants.

Rappelons enfin que, si vous choisissez ce mode de garde, vous pouvez bénéficier de différentes aides, en fonction de vos revenus. ■

Rens.: Valérie Diehl, directrice Le Relais mixte "La Chaloupe", au 01 41 15 96 10, par courriel v.diehl@ville-chaville.fr

En bref

> Les Jacinthes ont leur blog!

L'accueil de loisirs des Jacinthes a désormais son blog! Informations pratiques, photos, plannings, reportages... retrouvez toute l'actualité du centre et suivez vos enfants dans leurs activités hebdomadaires. N'hésitez pas à copier l'adresse du blog dans vos favoris Internet!
<http://jacinthes.chavilleblog.com>

> Journée de sensibilisation des accueils de loisirs avec l'UNICEF

L'accueil de loisirs Ferdinand Buisson accueillera les enfants des centres des Pâquerettes et des Myosotis, dans le cadre d'une journée de sensibilisation au handicap et au droit des enfants dans le monde, en collaboration avec l'UNICEF, le 15 février. Au programme: activités ludiques et manuelles, projection d'un film, "scène ouverte", puis buffet avec leurs parents et les animateurs des centres.

AU REVOIR PÈRE NOËL À L'ANNÉE PROCHAINE!

Il en a parcouru des kilomètres le Père Noël pour rencontrer les petits Chavillois, le 7 décembre dernier, dans les jardins de l'hôtel de ville. Émerveillés, les enfants lui ont remis leur lettre en main propre, lui promettant tous d'avoir été bien sages. Un lutin malicieux et son petit âne porteur de paniers étaient aussi de la fête! Les petits ont également rêvé

à la lecture de contes médiévaux, tandis que les plus gourmands se sont régalés de chocolat chaud, de friandises et de vin chaud (pour les grands!). Enfin, la chorale et l'illumination du grand cèdre et de la façade de la mairie ont donné une note magique à cette journée. ■

Retrouvez les photos de cette journée sur le site www.ville-chaville.fr rubrique "Photos"



UN FLEURISTE "AU COIN DE LA RUE"



Un nouveau fleuriste, "Et puis des fleurs", s'est installé à Chaville, au carrefour

du Puits-sans-Vin. Abdallah El Ayeb a emménagé dans un espace de 130 m²,

à l'angle de la rue Anatole France et de l'avenue Roger Salengro. "J'ai tout de suite été séduit par cet emplacement central", explique M. El Ayeb, qui possède également deux autres magasins de fleurs à L'Haj-les-Roses. "Et puis des fleurs" propose un large choix de compositions, de fleurs coupées, de plantes en pot et d'accessoires de décoration. ■

2, rue Anatole France.

Tél.: 01 47 09 96 41.

Ouvert du lundi au jeudi, de 9 h à 20 h, les vendredis et samedis, de 9 h à 20 h 30, et le dimanche, de 9 h à 15 h.

Service Interflora.

En bref

> 200 galettes des rois offertes par les commerçants du marché

Vous avez été nombreux à participer au grand tirage au sort pour gagner une galette des rois, organisé par l'Association des commerçants du marché de Chaville, en partenariat avec la mairie, samedi 7 et dimanche 8 janvier derniers. Au total, 200 galettes ont été offertes, pour le plus grand plaisir des gourmands...



> Local commercial à louer rue Anatole France

Un local commercial est à louer au 47, rue Anatole France. D'une surface de 90 m², il comprend également une mezzanine de 20 m² et une cave de 20 m². Il possède une licence tabac, un agrément pour le loto, ainsi qu'un dépôt de presse. Situé sur une voie à grande circulation, à proximité des écoles, gares, pharmacies et arrêts de bus, il convient pour tous types de commerces (nuisances prohibées).

Rens.: Benoît Houlon, manager du commerce au 01 41 15 82 03 ou 06 22 24 73 19.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE ET PLOMBERIE SANITAIRE UN ARTISAN POLYVALENT À VOTRE SERVICE



Besoin de réparer une prise, de poser un chauffage électrique ou de réparer

une fuite d'eau? Guy Allo vous dépanne à domicile, du lundi au samedi, de 8h à 19h, et en cas d'urgence. À la fois artisan électricien et artisan plombier, l'entrepreneur a installé son entreprise à Chaville en octobre 2011. N'hésitez pas à contacter ce professionnel, il sait tout faire... ou presque! ■

Entreprise Guy Allo

12, rue du Professeur Roux.

Tél.: 06 32 26 02 64 ou 01 47 50 55 68,

par courriel entreprise.guy.allo@orange.fr

STÉPHANIE VOUS POMPONNE!

Stéphanie Faugeron, esthéticienne et maquilleuse professionnelle, vous propose des soins à domicile. Elle s'est installée à Chaville en janvier 2010, et en mai prochain, elle pourra également recevoir les clientes chez elle.

Réservée aux femmes, l'offre de soins visage et corps est très étendue: à chaque âge et type de peau sa solution (relaxation, minceur, jambes légères, hydratation, etc.). À noter: votre esthéticienne travaille notamment avec la marque Phyt's, dont les produits sont biologiques, d'origine naturelle et non testés sur animaux. ■



"Les petits soins"

Tél.: 06 64 18 87 07 ou par courriel

stephanie@lespetitssoins.com

Plus d'infos sur le site www.lespetitssoins.com

VŒUX DU MAIRE AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES "CHAVILLE SE MODERNISE"

Le 17 janvier dernier, Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, présentait ses vœux aux acteurs économiques de la commune, lors d'une cérémonie à l'hôtel de ville, en présence de Jean-Pierre Cardin, conseiller municipal délégué aux Commerces, de Carole Mignard, conseiller municipal déléguée au Développement économique et aux relations avec les entreprises, et de nombreux élus de la commune.

Au cours de son allocution, Jean-Jacques Guillet a rappelé son souhait de voir "l'activité économique perdurer et se développer à Chaville". Il a ainsi annoncé la signature d'une convention pour l'accompagnement à la création d'entreprises sur le territoire de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (à laquelle appartient Chaville) avec la Chambre de commerce et d'industrie de



Paris Hauts-de-Seine [voir page 30, ndlr]. Avec 900 acteurs économiques, 3200 salariés et un taux de chômage inférieur de 6 %, le maire a souligné que Chaville dispose de nombreux atouts pour le développement de son activité économique: une bonne desserte de transports, qui sera renforcée par le projet du Grand Paris, l'accent porté sur le logement intermédiaire, y compris en accession, et l'arrivée de la fibre optique

(demandée par beaucoup d'entrepreneurs) d'ici fin 2013 sur l'ensemble de la commune. Jean-Jacques Guillet s'est également félicité de l'arrivée de nouveaux commerces en 2011 et de ceux à venir en 2012, ainsi que des nombreux travaux réalisés par les commerçants sur leurs devantures, dans le cadre du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce). "Le visage de Chaville se modernise", a-t-il conclu. ■

ALCIOM OBTIENT LE LABEL "SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SOUS CONTRAT"

Déjà récompensée par le prix "Fibre de l'innovation" pour son analyseur énergétique "Powerspy" en avril 2011, l'entreprise chavilloise Alciom a été labellisée "Société de Recherche sous Contrat" (SRC) par l'organisme Oseo, le 27 octobre dernier. Elle rejoint ainsi le cercle restreint des 30 sociétés françaises labellisées SRC, couronnant un an et demi d'instruction.

Robert Lacoste, dirigeant d'Alciom, cabinet d'études spécialisé dans l'électronique, se réjouit de cette nouvelle distinction. Carole Mignard, conseiller municipal déléguée au Développement économique et aux relations avec les entreprises, tient également à souligner le dynamisme de l'entreprise. Installée sur le parvis de l'Atrium depuis six ans, elle emploie cinq personnes, dont trois Chavillois.

"Société de recherche sous contrat", une marque de prestige

Pour être labellisée SRC, une entreprise doit consacrer au moins la moitié de son activité à des missions de recherche et développement réalisées pour le compte



d'autres entreprises. Alciom travaille notamment avec Suez, Schlumberger, Bouygues Telecom ou encore le Commissariat à l'énergie atomique. L'entreprise qui concourt au label SRC doit également mener de la R&D pour son compte, afin de développer son savoir-faire et augmenter son efficacité dans l'innovation. Cette activité s'est concrétisée pour Alciom par quatre brevets. Marque de prestige, la labellisation SRC s'accompagne d'une aide financière d'Oseo, permettant aux entreprises sélectionnées de poursuivre leur développement. ■

Rens.: 0147093051.

En bref

> Créateurs d'entreprise : bénéficiez de l'expertise de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine

Pour donner toutes les chances de succès aux projets des créateurs d'entreprise, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine (CMA92) leur propose :

- un accompagnement technique et un soutien personnalisé lors de chaque étape de création de leur entreprise;
- la mise en relation avec les futurs partenaires et acteurs de l'entreprise.

La CMA 92 organise également, sur rendez-vous, une permanence de conseil gratuite sur la création d'entreprise à l'antenne de Sceaux, **LE JEUDI 23 FÉVRIER DE 9H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H.**

Rens.: Cristina Chirca au 0147294346,
par courriel cchirca@cma-nanterre.fr

> Nouveaux horaires de la poissonnerie Vents et Marées

La poissonnerie Vents et Marées située au 530, avenue Roger Salengro est désormais ouverte du mardi au samedi, de 9h30 à 13h30 et de 16h30 à 20h ; le dimanche, de 9h30 à 13h30.

Rens. : 06 84 45 36 59.

Infos

> **Les permanences du conseiller énergie**

Le conseiller énergie assure des permanences locales dans votre commune et chaque mercredi après-midi dans les locaux de la Maison de la Nature à Meudon. Ce service est neutre et totalement gratuit. Prenez rendez-vous au 0800 10 10 21 ou adressez directement votre question par courriel infoenergie@gpso-energie.fr. À Chaville, cette permanence aura lieu le **VENDREDI 10 FÉVRIER, DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H 30 À 17 H, À LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN (50, RUE ALEXIS MANEYROL).**

> **Déchèterie intercommunale**

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie fixe intercommunale du Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères). Lieu dit "les Tailles de la Porte Dauphine" Route du Pavé des Gardes, rond point des Bruyères à Meudon. **Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 18 h 30. Rens.: Syelom au 01 46 17 01 60.**

> **La programmation de la Maison de la Nature**

- **Ateliers du mercredi pour les enfants**
Les activités ont lieu de 16 h à 17 h. Uniquement sur inscription au 0 800 10 10 21.
LE 8 FÉVRIER: "couleur menthe à l'eau" (pour les 4-7 ans);
LE 15 FÉVRIER: des poissons tous différents (pour les 4-7 ans);
LE 22 FÉVRIER: découverte de la vie des étangs (pour les 8-12 ans);
LE 29 FÉVRIER: une eau transparente, c'est du propre (pour les 8-12 ans).
- **Côté jardin**
Pour les adultes. Uniquement sur inscription au 0 800 10 10 21.
SAMEDI 11 FÉVRIER, DE 10 H À 12 H: la taille des fruitiers.
- **Dimanche découverte**
Pour la famille. Uniquement sur inscription au 0 800 10 10 21.
LE 5 FÉVRIER, DE 14 H À 18 H: sous les écorces, les mystères.
La Maison de la Nature est ouverte au public les mercredis, samedis et dimanches après-midi, de 14 h à 18 h. Toutes les activités sont gratuites et réservées aux habitants de Grand Paris Seine Ouest.
Pour tout renseignement et inscription, appelez le 01 55 95 04 07 ou visitez le site www.maison-de-la-nature.com
Maison de la Nature
14, ruelle des Ménagères à Meudon

GPSO SE MOBILISE POUR AIDER LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE



Le 10 janvier dernier, Seine Ouest Entreprise et Emploi (SOEE) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Hauts-de-Seine (CCIP 92) signaient une convention de partenariat pour l'accompagnement à l'entrepreneuriat sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest. SOEE et la CCIP 92 s'associent pour proposer aux créateurs d'entreprise de GPSO un accompagnement privilégié pour mener à bien leur projet. Des permanences d'accueil, d'information, d'orientations, certifiées "Espace Entreprendre en France" sont ainsi proposées au sein des locaux de SOEE. Sur la base d'un entretien découverte gratuit de 20 mn avec le porteur de projet, un conseiller création répond aux premières questions, oriente et propose en fonction de son profil et de l'état de l'avancement du projet, un parcours d'accompagnement personnalisé.

Un accompagnement individualisé

Un accompagnement individuel adapté et enrichi est également mis en place via le "Pack créateurs d'entreprise SOEE". SOEE finance ainsi pour 15 porteurs de projet de GPSO un accompagnement individuel approfondi assuré par la CCIP, jusqu'à la première année d'installation à GPSO. Ce Pack Création comprend 14 heures

d'entretiens approfondis, six modules d'information spécialisés, une journée "entraînement présentation de son projet", une assistance aux formalités, une adhésion annuelle au Club des Créateurs et des Entreprises Nouvelles et un appui approfondi à la création d'entreprise pendant les deux premières années.

Les porteurs de projet éligibles au Pack Création d'Entreprise SOEE sont identifiés lors de "l'entretien découverte". Les porteurs de projets, résidant sur le territoire de GPSO et déclarant leur intention de s'implanter dans la Communauté d'agglomération, sont sélectionnés par un jury pour bénéficier du "pack création SOEE". ■

Rens.: 01 55 95 04 07;
par courriel contact@seineouest-entreprise.com

PLUS D'INFOS SUR SEINE OUEST ENTREPRISE ET EMPLOI

Seine Ouest Entreprise et Emploi intervient sur les sept villes de la Communauté d'agglomération. Le relais de Chaville est situé au 22, rue de la Fontaine Henri IV. Horaires d'ouverture au public: du lundi au jeudi, de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30. Tél.: 01 55 95 04 07. www.seineouest-entreprise.com



COLLECTE DES DÉCHETS NOUVEAUX SERVICES

Depuis le 1^{er} janvier, le premier marché communautaire de collecte est entré en vigueur alliant protection de l'environnement, amélioration du service aux usagers et maîtrise des coûts.

Ce marché permet l'optimisation des dispositifs de collecte en porte à porte, entraînant des modifications de jours de collecte sur Chaville.

Quelles modifications à Chaville ?

- Modification des jours de collecte des voies étroites qui sont désormais intégrées dans les secteurs classiques ;
- Modification du jour de collecte sélective : un jour unique, le jeudi matin ;
- Modification de la sectorisation et du jour de collecte des ordures ménagères (bacs gris) sur une partie de la ville ;

- Modification de la sectorisation et du jour de collecte des objets encombrants et mise en place d'une collecte sur appel.

La collecte des encombrants

Grand Paris Seine Ouest améliore aussi la qualité du service de collecte des encombrants en créant un service complémentaire à la collecte mensuelle existant. Ainsi, en cas d'impossibilité de vous rendre à la déchèterie intercommunale [voir page 30, ndlr] ou d'attendre le jour de collecte de votre secteur, vous pouvez appeler le



numéro vert 0800 10 10 21 (rendez-vous sous 10 jours, dépôt sur le domaine public au pied du domicile).

Rappel : les bacs et les encombrants (collecte fixe mensuelle) doivent être sortis la veille du passage des bennes à partir de 19 h, ou le jour même avant 6 h du matin.

Cette intervention sur appel devient également effective pour la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

À noter, un renforcement des équipes présentes à l'arrière des bennes a été mis en place sur les villes où l'on ne trouvait qu'un seul ripper. Le service sera ainsi amélioré car plus rapide, réduisant les nuisances pour les riverains, les automobilistes et l'environnement et améliorant les conditions de travail des agents de collecte. ■

Pour tous renseignements sur le dispositif de collecte, contactez le numéro vert de GPSO : 0 800 10 10 21 ou consultez le site Internet www.agglo-gpso.fr, rubrique "Déchets et propreté".

QUELS SONT LES OBJETS ENCOMBRANTS ?

- Sont considérés comme objets encombrants : tous les gros objets ne pouvant entrer dans un bac de collecte comme les mobiliers, ferrailles, matelas, sommiers...
- Ne sont pas considérés comme des encombrants : les gravats, les déchets toxiques, les déchets d'équipement électriques et électroniques. Ils doivent être déposés en déchèterie (ou camion des déchets dangereux des ménages pour les toxiques). De même, les petits objets dont vous vous débarrassez et qui peuvent entrer dans le bac gris ou jaune (selon leur nature) ne doivent pas non plus être déposés en vrac sur le trottoir. Ce sont des déchets dits ordinaires.

En respectant ces deux consignes, chacun permet de faciliter le travail des agents de collecte d'une part, et de préserver l'environnement et de diminuer les coûts de collecte d'autre part.

RÉNOVATION PROGRAMMÉE DE LA ROUTE FORESTIÈRE ROYALE EN FORÊT DE MEUDON UN MEILLEUR ACCÈS AU STADE MARCEL BEC

Une convention entre l'Office national des forêts (ONF) et la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest a été signée pour la remise en état au cours du premier semestre 2012 de la Route forestière royale au sein de la forêt domaniale de Meudon. Cette route forestière ouverte à la circulation, outre son utilisation comme voie d'accès à la forêt pour les promeneurs et pour les besoins de la gestion

forestière, sert également d'itinéraire de transit reliant les communes de Meudon et de Chaville, mais aussi de voie d'accès au complexe sportif Marcel Bec.

En 2006, une série de ralentisseurs avait été installée par l'ONF afin de diminuer la vitesse des automobilistes et de sécuriser les traversées de chemins piétons, mais l'état largement dégradé du revêtement de cette route

(notamment sur la section reliant l'entrée de forêt et le carrefour du Bel-Air, en amont de l'entrée du stade) ne permet plus d'assurer aujourd'hui correctement la sécurité des automobilistes qui y circulent.

C'est pourquoi Grand Paris Seine Ouest, en accord avec l'Office national des forêts, vient d'accepter de prendre à sa charge la réfection du revêtement de ce tronçon. ■

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal du 5 décembre dernier a fait l'objet de 28 délibérations. Parmi les principaux points abordés : l'attribution des avances de trésorerie sur les subventions communales 2012 et la reconstruction de la Maison des Jeunes et de la Culture. Le compte rendu complet de cette séance du Conseil municipal est sur le site www.ville-chaville.fr

> Avances sur subventions 2012

Dans la mesure où le budget 2012 ne sera voté qu'en mars prochain et, compte tenu du rythme habituel des dépenses et des recettes du Centre communal d'action sociale (CCAS) et d'un certain nombre d'associations locales, il est clair que la trésorerie de ces organismes sera insuffisante pour faire face à leurs charges d'ici le versement de leur subvention de fonctionnement.

Le Conseil municipal a donc été amené à délibérer pour attribuer des avances à ces organismes sur les subventions communales. Il est précisé que les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget 2012 de la Ville. Outre le CCAS, les associations concernées sont l'Atrium, la MJC de la Vallée, le Football Club de Chaville et Chaville Handball.

L'association Chaville micro-crèche et la coopérative scolaire Anatole France bénéficieront également de ces dispositions afin de pouvoir faire face au démarrage de leurs activités dès le début 2012.

> Reconstruction de la MJC

Par délibération du 4 juillet 2011, le Conseil municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de reconstruction de la MJC au Cabinet Laraqui Bringer Architecture.

La rémunération de ce cabinet d'architectes avait été fixée à 15,32 % de l'enveloppe prévisionnelle de travaux de 3 630 000 € HT - soit un forfait provisoire de 556 370,10 € - auquel s'ajoutait une tranche conditionnelle de 39 405,74 € pour la mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination des travaux. Or, les études de reprise de l'avant-projet sommaire et d'avant-projet définitif réalisées par ce cabinet permettent aujourd'hui au maître d'œuvre de s'engager sur un coût prévisionnel de réalisation, qui s'élève à 4 133 000 €.

Par conséquent, la rémunération du Cabinet Laraqui Bringer Architecture est définitivement fixée à 633 464,91 € HT. L'augmentation entre la rémunération provisoire et la rémunération définitive est donc de 13,86 %.

Conformément à l'article 8.1 du cahier des clauses particulières du marché de

maîtrise d'œuvre, un avenant doit être conclu entre le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage pour fixer le coût prévisionnel de réalisation des travaux ainsi que le forfait de rémunération du maître d'œuvre. Il a été proposé au Conseil municipal d'approuver l'estimation des travaux telle qu'elle résulte de l'avant-projet définitif à 4 133 000 € HT, ainsi que l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet Laraqui Bringer Architecture et d'autoriser monsieur le Maire à signer le marché relatif aux travaux de reconstruction de la MJC au terme de la consultation engagée sous forme de procédure d'appel d'offre ouvert.

Cette délibération a été approuvée par 31 voix pour et 2 abstentions. ■

PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le lundi 13 février, à 19 h 30, dans les salons de l'hôtel de ville. Retrouvez l'ordre du jour de cette séance, ainsi que les compte rendus des séances précédentes sur le site Internet www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale").

JOURNÉE NATIONALE DU 5 DÉCEMBRE



L'hommage aux "Morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a été rendu lundi 5 décembre dernier, au cimetière de Chaville.

Cette cérémonie patriotique s'est déroulée en présence de François-Marie Pailler, maire adjoint délégué aux Manifestations patriotiques, de Claude Labille, conseiller municipal délégué aux Anciens combattants, d'élus de la commune, de représentants du Comité d'Entente des Anciens Combattants "Henri Arnold", de l'ACPG-CATM et du comité chavillois du Souvenir Français. ■

LA PRÉVENTION ROUTIÈRE COMMENCE DÈS LE COLLÈGE

Vendredi 13 janvier dernier, les six classes de 3^e du collège Jean Moulin ont participé, une heure durant, à une journée de prévention routière, organisée par le service Prévention et Sécurité de la Ville de Chaville et par l'association Laser Europe, ONG membre du Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière.

Une sensibilisation aux dangers de la route

Les élèves ont participé à un atelier sur les causes d'accident les plus fréquentes et ont visionné la vidéo "16h01", support de sensibilisation à la sécurité et à la prévention routières. Ils ont ainsi appris que la consommation d'alcool constitue la première cause de mortalité sur la route. Associée au cannabis, elle multiplie les risques d'accident par 15.

Les collégiens se sont également ini-



tiés à la conduite d'un scooter électrique dans la cour de leur établissement, pour les sensibiliser à la pollution urbaine, au bruit généré par les

deux-roues motorisés et aux risques d'accidents, en présence de François-Marie Pailler, maire adjoint délégué aux Transports et à la Sécurité. ■

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Enquête des agents recenseurs

Le recensement INSEE 2010 de la population est actuellement en cours, jusqu'au samedi 25 février. Il concerne 8 % de la population chavilloise. Quatre agents recenseurs sont chargés d'effectuer cette enquête, du lundi au samedi, jusqu'à 21 h. Ils sont placés sous la responsabilité de la mairie et sont munis d'une carte officielle d'agents recen-

seurs. Merci de leur réserver un bon accueil et de remplir rapidement les formulaires qu'ils vous remettront.

18 831 Chavillois, et moi et moi et moi...

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle de l'INSEE, en partenariat avec les communes. Cette

enquête est faite auprès d'un échantillon de 8 % des logements, dans les communes de 10 000 habitants ou plus. Au 1^{er} janvier 2009, Chaville compte 18 831 habitants (18 613 pour la population municipale et 218 pour la population comptée à part).

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune. La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune. ■

Plus d'infos sur le site www.insee.fr



De gauche à droite : Béatrice Grimaud, Nafissa Jabbar, Marie-Chantal Léger et Virginie Verthy, les quatre agents recenseurs chargés de cette enquête.

FRANÇOIS SCHLUMBERGER NOUS A QUITTÉS

François Schlumberger nous a quittés le 4 janvier dernier. Il avait 88 ans. Né à Mulhouse en 1923, il était venu s'installer à Paris avec sa famille dans les années 1940, puis à Chaville dès 1957. Il a eu avec son épouse Éliane cinq enfants - quatre filles et un garçon - 12 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Très attaché à la ville, François Schlumberger en était devenu très rapidement l'un des principaux animateurs. Ingénieur centralien de formation, il avait fait toute sa carrière chez Alstom



où il travaillait sur les circuits de refroidissement des centrales nucléaires. Il fut un temps président des Amis des Arts de Chaville. À ce titre, on lui doit notamment d'avoir fait installer - avec beaucoup de discernement et de goût - un certain nombre de sculptures dans les rues de Chaville.

Il fut également membre et vice-président de l'ARCHE (Association pour la recherche sur Chaville, son histoire et ses environs). Féru d'histoire et amoureux de sa ville d'adoption, il a écrit quelques-unes des plus belles pages de l'histoire de Chaville. Son livre *Chaville et Viroflay, mille ans d'histoire*, paru en 1997, reste encore aujourd'hui un ouvrage de référence sur

l'histoire de la ville. Il est également l'auteur d'un très beau documentaire sur le patrimoine chavillois.

Enfin, on lui doit d'avoir "redécouvert" l'existence et l'emplacement du deuxième château de Chaville construit par le comte et la comtesse de Tessé en 1766 et dont on avait perdu la trace au fil du temps. Découverte qu'il fit au cours de ses nombreuses recherches aux Archives nationales et qui témoignent du sérieux avec lequel il appréhendait l'histoire de Chaville.

François Schlumberger laisse le souvenir d'un homme ouvert d'esprit, passionné, passionnant et d'une gentillesse infinie. ■

HOMMAGE À DENIS SOMMEREUX

Denis Sommereux est né à Londres - plus précisément à Barnet dans la banlieue nord-ouest de Londres - en 1934. Il est décédé à Chaville le 26 décembre dernier. Il avait 77 ans. Il vécut en Grande Bretagne jusqu'à l'âge de 15 ans.



Bien des années plus tard, le hasard, la destinée ou une peut-être une certaine nostalgie ont voulu qu'il s'implique dans le jumelage entre Barnet et Chaville, au début des années 1970. Il s'établit en France en 1949, il se marie

à Montrouge en 1960 avec Nicole, née Quincy. Le couple s'installe à Chaville en 1963. De leur union naissent deux enfants, Isabelle et Nicolas, qui leur donneront six petits-enfants.

Denis Sommereux était très impliqué dans la vie chavilloise. Président de la section de Chaville de l'Union Nationale des Combattants, il avait succédé à M. Vignolles dans les années 1970. Il participait régulièrement à toutes les cérémonies du souvenir. Ancien appelé d'Afrique du nord pendant la guerre d'Algérie, il avait combattu en Tunisie.

Denis Sommereux fit l'essentiel de sa

carrière professionnelle en tant qu'ingénieur chez Framatome, l'un des fleurons de l'industrie française. Ses compétences professionnelles et sa maîtrise parfaite de l'anglais le conduisirent aux quatre coins du monde pour porter haut les couleurs de l'industrie française.

Tous ceux qui connaissaient Denis Sommereux se souviennent d'un homme curieux du monde et des autres. Un homme qui aimait la vie. Il avait conservé de son enfance britannique l'élégance, le flegme, mais aussi un certain sens de l'humour si caractéristique de nos amis anglais. ■

État civil Novembre-décembre 2011

Naissances

Nabil Aboubakra, Julia Alessandra, Victor Beck, Sofia Bernard Beghini, Abygaeyll's Blanche Rosemond, Kalyn Blin Obongo Ntsona, Titouan Chinouilh, Hélian Clochez, Nelle Compin, Juliette de Boisgelin, Louise Della-Pieta, Isaure Desbois, Yoan Druvent, Enzo Fauchere, Gurvan Gicquel, Malo Ingueneau, Nolan Johnston, Adrien Konieczny, Emma Lambert, Sandro Lanvin, Théo Lemele, Noé Loudenot, Matias Mac, Sophie Marchal,

Ilyes M'haddan, Hajar Moustaid, Carla Moutia, Marin Piel Doucen, Maia Pricopi, Melika-Sadat Razavizadegan Jahromi, Erin Ribereau, Eyal Taieb, Nathan Vizcaino

Mariages

Thierry Baudin et Claire Mauger ; Mamour Diop et Mariame Cissé ; Yvan Kerjouan et Yajun Wang ; Olivier Justine et Marie-George Romana ; Djaouad-Mahdi Bellamdani et Nesrine Merrouche

Décès

Jean Laiguille, Guy Cotton, Gertrudes Jesus Branco Lourenco, Philippe le Gras, Henri Fournier, Roger Freyd, Monique Roquemaure, Jean Fayard, Eugénie Roussignol, Marcel Boninsegna, François Lesage, Madeleine Eloy, Marie-Chantal Salin, Claude Hirschfeld, Jean-Daniel Coussin, Christian Espanet, Jacques Amie, Madeleine Cornier, Moïse Prevost, Denis Sommereux, François Schlumberger

Pharmacies de garde

En février

Dimanche 5

Pharmacie Baum
95, rue des Bruyères à Sèvres

Dimanche 12

Pharmacie Lanoé
16, rue de Marnes à Ville-d'Avray

Dimanche 19

Pharmacie des Créneaux
1059, avenue Roger Salengro à Chaville

Dimanche 26

Pharmacie de l'Église
3, rue de Sèvres à Ville-d'Avray

Un numéro unique pour connaître les pharmacies de garde : 39 15 (0,15 € la minute)

Gardes de kinésithérapie respiratoire

En février

Samedi 4 et dimanche 5

Cabinet Sineux-Douillet-Dalle-Rive-Destruys
1227, av. Roger Salengro à Chaville.
Tél. : 01 47 50 92 73.

Samedi 11 et dimanche 12

M^{me} Jost
12, rue de Versailles à Ville-d'Avray
Tél. : 01 47 09 09 56.

Cabinet Jost
31, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 09 56.

Samedi 18 et dimanche 19

M^{mes} Ordner-Demorge
107, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 48 23.

Samedi 25 et dimanche 26

Cabinet Sineux-Douillet-Dalle-Rive-Destruys
1227, av. Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 92 73.

En mars

Samedi 3 et dimanche 4

M^{me} Garçon
71, Grande Rue à Sèvres.
Tél. : 01 46 26 07 91.

Réseau bronchiolite Île-de-France, ARB : 0820820603. Ce numéro fonctionne les vendredis et veilles de jours fériés, de 12h à 20h, les samedis, dimanches et jours fériés, de 9h à 18h (jusqu'au mois de mars).

Médecins disponibles 7 j/7 de 9h à 23h au 0820800880.

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) : 4, av. de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

SAMU : 15 ou 01 47 10 70 10.

SAMU social : 115.

Service de garde kinésithérapie respiratoire : 0820820603. Ce numéro fonctionne les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h et les vendredis et veilles de jours fériés de 12h à 20h (jusqu'au 15 mars).

Médecins disponibles 7 j/7 de 9h à 23h au 0820800880.

Centre hospitalier des 4 Villes : Standard unique (Saint-Cloud / Sèvres) : 01 77 70 70 70.

■ site de Sèvres : 141, Grande Rue.
Urgences : 01 77 70 78 78.

■ site de Saint-Cloud : 3, place Silly.
Urgences : 01 77 70 71 71.

Site Internet : www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 : 08 36 68 99 33.

Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

Vos questions sur le handicap : 01 41 15 96 20

Pour tous renseignements sur les dispositifs destinés aux personnes porteuses d'un handicap, contactez le CCAS au 01 41 15 96 20 (les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et les mardis,

de 13h30 à 19h30 – jusqu'à 17h30 pendant les vacances scolaires).

Les permanences en mairie

■ Accès au droit

- Permanence d'un juriste du CIDFF 92 BB (Centre d'information en droit des femmes et des familles) : le jeudi matin, sur rendez-vous ;

- Permanence d'un juriste de l'ADAVIP 92 (Association départementale d'aide aux victimes d'infraction pénale) : le jeudi après-midi, sur rendez-vous ;

- Permanence d'un conciliateur de justice (résolution amiable des litiges) : le mercredi matin, sur rendez-vous ;

- Permanence d'un écrivain public : le mercredi après-midi, en mairie, sur rendez-vous, le vendredi après-midi, au Centre communal d'action sociale, sur rendez-vous ;

- Permanence du Barreau des Hauts-de-Seine : les 3^e premiers samedis matins du mois, sur rendez-vous ;

- Permanence d'un notaire : le 3^e jeudi de chaque mois, le matin, sur rendez-vous ;

- Permanence bimensuelle de l'UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs) : 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 10h à 11h30, sans rendez-vous ;

- Permanence mensuelle d'un juriste de l'ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) : 2^e mardi après-midi du mois, sur rendez-vous.

Les prises de rendez-vous se font par téléphone au 01 41 15 47 60.

■ Pact Arim (Mouvement pour l'Amélioration de l'Habitat)

Une permanence est assurée le 3^e mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, sans rendez-vous.

■ Rencontrer vos élus

- Jean-Jacques Guillet, votre maire, reçoit en mairie sans rendez-vous le 4^e jeudi du mois, de 8h30 à 10h30 (hors vacances scolaires).

- Un maire adjoint reçoit également tous les jeudis, sans rendez-vous, de 8h30 à 12h.

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directeur adjoint de la publication : Patrick Gauchet / Rédacteur en chef : Carol Bücher / Rédactrice en chef adjointe : Stéphanie Riet / Rédaction : Carol Bücher, Anna Paspire, Stéphanie Riet et Sarah Ulf / Photos : Carol Bücher, Philippe Dobrowska, Thierry Gougenot, Anna Paspire, Stéphanie Riet et Sarah Ulf / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne imprimeur certifié Imprim'vert / Tirage 10 500 ex. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2012. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : mars 2012. Photo de couverture © Gorilla - Fotolia.com / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant M. Sébastien Cadilhac au 01 64 62 61 52 ou 06 87 55 08 32. Contact : Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40, par fax au 01 41 15 47 15 ou par mail : service_communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville 1456, avenue Roger Salengro 92370 Chaville.

Groupe Agir ensemble

2012: NOS VŒUX POUR CHAVILLE ET LES CHAVILLOIS

Le maire de Chaville a présenté ses vœux pour 2012. Voici les nôtres :

1. Un projet de Plan Local d'Urbanisme vient d'être soumis à l'enquête publique. Nombreux sont les Chavillois à être venus remplir de pertinentes observations le cahier du commissaire enquêteur. **Souhaitons que la version finale de ce PLU en tienne compte.**
2. Le prix du mètre carré résidentiel vendu par les promoteurs du centre ville le rend inaccessible à une grande majorité d'entre nous. **Souhaitons que ce soient les réels besoins des Chavillois de tous âges et conditions que l'on privilégie, non ceux des investisseurs.**
3. Quatre programmes de logement aidé de qualité (Bd. de la Libération, Puits sans Vin, face aux Créneaux, Châtres Sacs) tous lancés par la Municipalité précédente ont été mis en location en 2011 et début 2012. **Souhaitons de nouveaux logements de ce type pour 2014 !**
4. La **Carte Famille également** créée sous le mandat précédent vient d'être modifiée ce qui se traduit en fait par des augmentations de tarif. **Souhaitons que de prochains changements soient financièrement sincères et socialement justes.**
5. Le groupe scolaire Anatole France-Les Iris mérite d'être rénové dès avant 2014. **Souhaitons que la municipalité n'y applique pas un « partenariat » public-Privé** revenant à s'endetter plus cher et plus longtemps... auprès d'une entreprise non-bancaire*!
6. Depuis la fin des locaux des Petits Bois livrés à un promoteur, les centres aérés errent d'un lieu à l'autre au détriment de l'accueil des enfants. **Souhaitons pour leur bien qu'une implantation satisfaisante et stable soit vite retenue.**
7. En 2012 la MJC devrait migrer (jusqu'à 2014 en principe) vers des locaux provisoires. **Souhaitons que l'installation y réponde aux vœux et besoins des utilisateurs.**
8. Le commerce local périclité. **Souhaitons que toute nouvelle opération d'urbanisme repose enfin sur des principes rationnels** permettant à travers une vision intelligente de la ville d'y développer emploi, convivialité, solidarité et culture.
9. La municipalité actuelle ne favorise ni le débat public ni la participation citoyenne. **Souhaitons qu'en 2012 les Chavillois et leurs associations soient mieux entendus.**
10. Depuis 2009 (+ 15 %!) le contribuable paie à Chaville des impôts locaux trop élevés pour des prestations en baisse constante. **Souhaitons le retour à la raison dans ce domaine.**

Notre Groupe, avec l'association AGIR, vous souhaite en 2012 beaucoup de bonheur et de réussite.

*Ces « PPP » vantés et multipliés par l'UMP ne profitent en fait qu'au privé mais marginalisent les PME qui ne peuvent les pratiquer. Ils peuvent devenir (Hôpital d'Evry) catastrophiques pour le contribuable-utilisateur. Ils masquent l'endettement et, signés juste avant les élections, engagent Villes, Conseils Généraux ou l'État pour longtemps et ce en infériorité juridique.

Jean Levain, Catherine Griveau, Jacques Rivier, Nelly Florent, Thierry Besançon.
Mail: agirpourchaville@gmail.com; Site internet: www.agirpourchaville.fr

Groupe Parti socialiste

CHAMPAGNE POUR TOUT LE MONDE ?

Suppression de la taxe « hôtellerie de luxe » : les palaces satisfaits.

Retirée après une intense campagne des lobbies de l'hôtellerie de luxe, la taxe devait rapporter 90 millions d'euros. Elle devait coûter 4 euros aux clients qui dorment dans des chambres à 200 euros et 20 euros aux malheureux qui prennent des suites à 1000 euros !

Mais les ménages modestes et moyens trinquent.

Rien ne leur est épargné ! Augmentation des taxes sur les mutuelles, de la contribution sociale généralisée (CSG), de la TVA et gel des prestations sociales.

A cela s'ajoute le gel, sur Chaville, des tranches de quotient familial non revalorisées depuis plusieurs années. En effet, cela équivaut en fait à une hausse supplémentaire généralisée chaque année.

Ce gel concernant tous les tarifs chavillois des services enfance, jeunesse et sports, amplifie un peu plus les hausses de 2,1 % pour 2012 (3,25 % pour la cantine scolaire), après celles particulièrement fortes de 5 % en 2008, et d'environ 8 % en 2009.

Toujours pour réaliser des économies, la direction de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts de Seine (CPAM 92) veut imposer **la fermeture de 19 centres de Sécurité Sociale sur les 40 existants. Chaville est concernée.**

Cela serait catastrophique pour les populations les plus fragiles, les malades, les personnes âgées, tous ceux qui ne peuvent pas se déplacer pour faire valoir leurs droits.

En matière de santé, notons aussi l'augmentation du forfait hospitalier, l'imposition des indemnités journalières, l'abaissement des taux de remboursement... Conduisant les plus vulnérables à différer ou à renoncer aux soins nécessaires.

Où sont les économies lorsque l'on amplifie le risque sanitaire ?

Exemplaire ?

Dans le dernier éditorial, le maire de Chaville affirmait : « Alors que beaucoup de Français s'interrogent sur la gestion des deniers publics, en particulier pour les collectivités locales, Chaville est aujourd'hui une ville exemplaire ».

Qu'on en juge : lors du dernier conseil municipal, dans le cadre du centre ville, il a été décidé d'acquérir des parcelles au 1479 avenue Roger Salengro pour une somme de 3500000 euros, alors que les estimations 2010 et novembre 2011 faites par le service de la direction des finances publiques « France Domaine » étaient fixées à 2091000 euros ! **Champagne pour les heureux gagnants !**

Ce même conseil de décembre, décidément très généreux ce soir-là avec l'argent des contribuables, a voté dans la foulée 370000 euros d'indemnités d'expropriation aux lots voisins alors que fin novembre 2011 « France Domaine » les évaluait à seulement 276000 euros !

Étonnant de la part d'un maire qui s'autoproclame gestionnaire « exemplaire » !

Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino.

Parti Socialiste -section de Chaville BP 20; Tél.: 01 47 50 50 96.

Mail: ps.chaville@laposte.net; Site: <http://chaville.parti-socialiste.fr>

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est

GPSO VOUS CONNAISSEZ ?

L'aménagement du centre ville ou la mise en place du PLU votées en conseil municipal ont été des décisions importantes en 2011 pour notre ville. Elles auront un impact dans la vie des Chavillois pour plusieurs années c'est pourquoi nous y avons mis tout notre sérieux et prêté beaucoup d'attention.

Que ce soit en préparation du conseil municipal ou du conseil communautaire la satisfaction de nos concitoyens est notre préoccupation. C'est ce qui motive nos décisions et nos actions.

L'année 2011 s'est achevée pour nous avec le dépôt par le groupe des élus démocrates en Conseil communautaire d'un vœu voté à l'unanimité par les conseillers communautaires de GPSO. Ce vœu est le suivant :

« La démocratie est à la fois pour le citoyen le droit d'être gouverné et de se gouverner. Depuis janvier 2010, nous avons travaillé à un rythme soutenu pour mettre en place la gouvernance de notre Communauté d'Agglomération.

GPSO est encore aujourd'hui méconnue voire inconnue du plus grand nombre. Conscients de ce déficit de notoriété auprès de leurs propres administrés, les élus de GPSO doivent œuvrer activement pour que les habitants de nos sept communes s'approprient progressivement notre communauté de destin. Il est de leur devoir d'être les acteurs du développement de cette belle histoire qu'est la création de GPSO et que nous avons décidé pour eux et quasiment sans eux.

Dans les périodes difficiles qui nous attendent nous souhaitons que les habitants de GPSO soient plus proches de leurs élus communautaires et du personnel remarquable qui travaille pour eux depuis deux ans maintenant. Il ne faudrait pas qu'ils puissent nous reprocher un jour prochain et peut être à l'occasion des élections locales de 2014, de ne pas avoir su les intéresser et les associer à cette structure qui gère tant de compétences essentielles à leur vie de tous les jours.

Nous formons donc le vœu, Monsieur le Président, que chacun d'entre nous, élu communautaire, reconnaisse et approuve par un vote positif la prise de conscience qui est la notre et l'engagement concret qu'elle induit dans la mouvance de notre Projet d'Agglomération qui se veut à la fois évolutif, vivant et fédérateur.

Nous vous demandons solennellement à l'appui de ce vœu de réunir rapidement celles et ceux qui voudront bien, en notre sein, être force de proposition pour vitaliser la démocratie au sein de GPSO afin que notre Communauté d'Agglomération aujourd'hui méconnue devienne progressivement connue puis reconnue comme acteur majeur de l'organisation de la vie de nos cités. »

Comme nous l'avons toujours fait, nous continuerons à prendre nos responsabilités en ayant constamment à l'esprit que nous avons été élus pour servir nos concitoyens et cela sera encore plus important dans les mois à venir.

Hubert Panissal
Chaville Démocrate
<http://www.chaville-democrate.fr>

40 JEUNES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La majorité municipale l'avait inscrit à son programme en 2008 : le 9 février à 17h30 se tiendra la première séance du Conseil Municipal des Jeunes de Chaville. Il sera présidé par le Maire, montrant ainsi toute l'importance que revêt pour les élus ce lieu d'expression, de débat et d'initiation à la citoyenneté ouvert aux collégiens de Chaville.

L'idée de la mise en place du Conseil Municipal de Jeunes a pu se concrétiser grâce à la collaboration et la volonté des directrices d'établissement, des professeurs qui les accompagnaient, des seniors référents qui ont accepté de s'investir et de quelques élus, dont un de l'opposition, qui ont voulu ainsi poursuivre la formation citoyenne mise en place pour les collégiens depuis 2008 avec la « Journée citoyenneté » et les visites du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Les élections du CMJ se sont déroulées le 17 octobre dernier, à la Mairie avec tout le sérieux d'une élection politique : iso-loirs, urnes, dépouillement, proclamation des résultats, remise de pins aux élus.

Les 40 jeunes conseillers municipaux sont répartis à égalité entre le Collège Jean Moulin et l'Institut Saint Thomas de Villeneuve, à égalité entre les cinquièmes et les quatrièmes de chaque établissement (10/10) ; et dans la mesure du possible, la parité entre filles et garçons a été respectée.

Les jeunes élus se sont ensuite répartis dans les cinq commissions identifiées à partir des thèmes retenus dans les professions de foi des candidats : environnement, transports, solidarité, sport/santé, loisirs/culture/animation. Chacune est donc composée de huit élu(e)s, encadré(e)s par deux seniors référents qui ont accepté de les aider dans leurs réflexions, leur méthode de travail et la préparation des communications prévues en Conseil. Ces propositions seront ensuite analysées par la municipalité et le Maire, qui décideront de la possibilité de leur mise en œuvre. Les jeunes élus pourront ainsi s'impliquer dans la réalisation de leurs projets. Les élus de la majorité ne peuvent que se féliciter de ce nouvel espace de démocratie et d'apprentissage de la vie citoyenne et municipale. Chaville rejoint ainsi les nombreuses villes qui ont mis en œuvre un tel projet.

Hélène Prouteau, présidente du groupe Union pour Chaville
et les membres du groupe UPC au Conseil municipal
www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

En février

- À PARTIR DU MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER**
Exposition "Catherine Rotulo, 40 ans de photographie" → Atrium
- VENDREDI 3 DE 14H À 16H**
Atelier web → Bibliothèque
- SAMEDI 4 À 18H**
Loto caritatif du Rotary Club → Atrium
- SAMEDI 4 À 20H45**
Théâtre: *Le Technicien* → Atrium
- SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5**
Championnat départemental de tir à l'arc en salle → Gymnase Colette Besson
- DIMANCHE 5 DE 10H À 12H**
Stage de danse africaine → MJC de la Vallée
- DIMANCHE 5 À 14H30**
Loto de la Croix Bleue des Arméniens → Atrium
- MARDI 7 À 20H30**
Cercle de lecture "Le lézard lisant" → Bibliothèque
- VENDREDI 10 À 20H30**
Soirée soupe → MJC de la Vallée
- SAMEDI 11 À 15H**
Café du Forum: "un nouveau regard sur la douleur" avec le Dr Vulser-Cristofini → Cafétéria de l'Atrium
- DIMANCHE 12 DE 9H À 12H30**
La Bibliothèque au marché → Marché de Chaville
- DIMANCHE 12 À 16H**
Danse: Les Solistes du ballet de l'Opéra National de Paris → Atrium
- LUNDI 13 À 19H30**
Conseil municipal → Hôtel de ville
- À PARTIR DU 14 FÉVRIER**
Exposition de l'ARCHE sur Audouin Dollfus, astronome chavillois → Atrium
- MARDI 14 À 20H**
Colloque sur "L'accompagnement des enfants à haut potentiel intellectuel" → Atrium
- MARDI 14 À 20H30**
Club du cinéma "Philippe Soupault": la Fabrique du cinéma sur *Une étoile est née* → Atrium
- MERCREDI 15 À 20H45**
Musique classique: *La vie parisienne* d'Offenbach → Atrium
- DU MERCREDI 15 AU MERCREDI 29**
Exposition sur la fibre optique → Atrium
- JEUDI 16 À 20H30**
Club du Cinéma "Philippe Soupault": projection du film *Une étoile est née* de George Cukor → Atrium
- VENDREDI 17 À 20H30**
Les pirates → MJC de la Vallée



VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS AVEC LE 7^È ART

Le Club du Cinéma
Philippe Soupault
Mardi 14 février
à 20h30, à l'Atrium



UNE ÉTOILE EST NÉE

de George Cukor - 1954
YUL BRYNER, JANE FONDA, ARNOLD BASKIN, JACK HAWKES

Sur 7 copies à 6,90 € (normal) à 10 €